

Visitez notre site internet : [www.journaldelacorse.corsica](http://www.journaldelacorse.corsica)

# Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne  
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817



**CRISE SANITAIRE  
DU COVID...  
AU MÉPRIS DE L'ÉTAT**

## Contact

Catherine Graziani  
Le théâtre ou la fête  
suspendue !

## Sport

Futsal  
L'ACA en D2 !

R 27997 - N° 11214 - F.2.20 €  
3 782799 702200 2200



**\*Partez pour de vrai**

**GROTTES DE LASCAUX**

DU 5 AU 22 JUIN

**CITROËN  
MOVE IN  
FRANCE**



SUV CITROËN C3 AIRCROSS

**0** **APPORT LOYER**  
AVANT LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE<sup>11</sup>  
**ATTENTE**  
VÉHICULES DISPONIBLES  
IMMÉDIATEMENT

**RENDEZ-VOUS PERSONNALISÉ EN POINT DE VENTE  
ACHAT EN LIGNE SUR STOCK SUR CARSTORE.CITROEN.FR  
LIVRAISON GRATUITE À DOMICILE POSSIBLE**

Citroën préfère Total (1) Offre de Location Longue Durée, non cumulable, pour 48 mois/40 000 km avec les trois premiers loyers à 0 €, réservée aux particuliers pour un usage privé, dans le réseau Citroën participant, valable jusqu'au 30/06/20, sous réserve d'acceptation par CREDIPAR, locataire-gérant de CLV, SA au capital de 138 517 008 €, RCS Versailles n° 317 425 981, Orias 07 004 921 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)), 2-10 boulevard de l'Europe 78300 Poissy. Exemple pour un SUV C3 Aircross PureTech 110 S&S BVM6 SHINE avec options peinture Sable, Toit Noir Perla Nera et Pack Color Black soit 23 750 € ; trois premiers loyers à 0 puis 45 loyers mensuels de 269 €.

INSPIRED  
BY YOU

CONSUMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> DE SUV CITROËN C3 AIRCROSS (SOUS RÉSERVE D'HOMOLOGATION) : WLTP DE 4,8 À 6,7 L/100 KM ET DE 125 À 151 G/KM.



AUTOMOBILES CITROËN - RCS PARIS 640 050 199

**ziio** eau minérale  
naturelle  
des montagnes corses



**Société d'édition :**  
Journal de la Corse  
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

**Rédaction :**  
[redactionjournaldelacorse@orange.fr](mailto:redactionjournaldelacorse@orange.fr)

**Rédaction Ajaccio :**  
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio  
Tél : 04 95 28 79 41  
Fax : 09 70 10 18 63

**Rédaction Bastia :**  
7, rue César Campinchi  
Tél : 06 75 02 03 34  
Fax : 04 95 31 13 69

**Annonces légales :**  
[journaldelacorse@orange.fr](mailto:journaldelacorse@orange.fr)

**Directrice de la publication  
et rédactrice en chef :**  
Caroline Siciliano

**Directeur Général :**  
Jean Michel Emmanuelli

**Directeur de la rédaction Bastia :**  
Aimé Pietri

**Publicité :**  
Tél : 04 95 28 79 41  
Fax : 09 70 10 18 63

**Impression :**  
Imprimerie Olivési Ajaccio  
ISSN : 0996-1364  
CPPAP : 0921 C 80690

**Soucieux de la protection  
de l'environnement,  
le Journal de la Corse  
est imprimé sur papier recyclé.**

## L'édito d'Aimé Pietri

### « PUR CH'ELLA DURÌ »

La Corse a-t-elle-résisté aux multiples assauts du Coronavirus et de son alter ego Covid 19 ? Il faut le croire puisque le bilan des décès qu'elle affiche est de loin le plus modeste faisant de cette île la région d'Europe la moins affectée par les virus meurtriers. Et n'a-t-elle pas été épargnée, au fil de siècles, par d'autres pandémies ? La peste noire par exemple ou la grippe espagnole qui n'ont fait qu'effleurer la terre tyrhénienne laissant le paludisme à ses plaines orientales marécageuses, donc ouvertes aux moustiques infectueux, et la fièvre de Malte aux malades qui cherchaient (et souvent trouvaient) la guérison en montagne. D'autres virus se faisaient à peine remarquer avant de disparaître comme ces phénomènes dits naturels marquant à peine leur présence. Il en est ainsi de la sécheresse qui fait de sérieux dégâts en Sardaigne notamment dans l'agriculture et l'élevage (cette île possède le cheptel ovin le plus important d'Europe) alors que la Corse n'est pas sérieusement affectée par le manque d'eau et que le quotidien unique annonce, dans une de ses dernières éditions, que « *des retenues et des barrages sont remplis à 99% du Nord au Sud.* » On retiendra également que les séismes qui dévastent des régions entières en Italie péninsulaire faisant des morts par centaines, alors qu'ils ne touchent pas la Corse seulement distante de 80 kilomètres. Plusieurs autres exceptions font de « *Cyros* » une île exceptionnelle. Sans compter ses hommes illustres : Pascal Paoli qui a illuminé le siècle des lumières et Napoléon qui a illustré celui de ses conquêtes et de ses inventions au point où sa mère, Letizia, s'exclama un jour « *Pourvu que ça dure !* » (Pur ch'ella durì !).

**Agenda/Brèves** 4

**Invitée** 6

Bianca Fazi, conseillère  
exécutive en charge de la  
Santé

**Politique** 10

Covid-19 : l'Etat défaillant

**Société** 16

Les relations sociales en  
mutation

**Lifestyle** 23

Des idées cadeaux pour la  
Fête des Mères

**Contact** 24

Catherine Graziani  
Le théâtre ou la fête  
suspendue !

**Humeur** 27

**Sport** 30

Futsal  
L'ACA en D2 !

### LE REGARD DE Delambre

+ 008



### Des menus numériques

Ça y est ! Les restaurateurs ont pu rouvrir leurs établissements le 2 juin dernier. Les consignes sont cependant très contraignantes. De quoi donné des idées de solutions pour faciliter le



travail des professionnels. Un entrepreneur bastiais a pensé à la mise en place d'un menu numérique. Plus besoin des cartes traditionnelles, le client reçoit à l'aide d'un code envoyé par sms le menu directement sur son téléphone.

Les cartes ne passeraient plus de main en main. Un argument de poids pour faire revenir les clients qui attendent une sécurité absolue pour revenir à tables. Cette application va être proposée aux restaurateurs continentaux. Le prix du concept de Sébastien menu sans contact pour 49 euros par mois pour le restaurateur, 8 centimes d'euros par sms également au frais du restaurateur. Une bonne initiative qui pourrait redonner confiance à la clientèle.

### Armes et munitions découvertes à Vico

Les gendarmes de la brigade de Vico ont fait une découverte importante la semaine dernière dans un appartement. Agissant



dans le cadre d'un dossier d'« abus de confiance et menaces » ont trouvé de nombreuses armes et munitions. La gendarmerie a indiqué que neuf d'entre elles étaient détenues illégalement.

### L'ACA saisit le Conseil d'Etat

Alors que le Comité National Olympique et Sportif a rejeté clairement en conciliation de l'ACA, Troyes et Clermont, respectivement 3e, 4e et 5e de Ligue 2 à l'heure de l'arrêt des compétitions en mars dernier, les dirigeants du club corse ont annoncé qu'ils saisissaient le Conseil d'Etat afin d'être rétablis



dans leur droit. Le CNOSF avait, pour sa part, demandé aux équipes requérantes de s'en tenir à la décision du Conseil d'Administration de la LFP le 30 avril dernier. Cette dernière avait la fin du championnat avec deux accessions en Ligue 1 (Lorient et Lens) et deux relégations (Toulouse et Amiens). Faisant fi des barrages. Affaire à suivre...

### Covid-19 : les professionnels de l'agroalimentaire montent au créneau

Treize entreprises issues de l'agroalimentaire corse, parmi lesquelles Corsica Gastronomia, la biscuiterie d'Afa, les Pâtes Colomba, l'Atellu Corsu se sont



réunies au cours de la semaine dernière en collectif afin de tirer la sonnette d'alarme. Depuis le confinement, toutes ont d'ailleurs eu recours aux dispositifs d'aide du gouvernement, et notamment le chômage partiel, avec une priorité : sauvegarder les emplois. Au total, près de 551 personnes travaillent dans ces entreprises.

À l'aube de la saison touristique, les chefs d'entreprise ont été reçus par Franck Robine, préfet de Corse afin de sauver leur activité et les emplois qui en découlent...

### Incendie d'une villa à Bastia

En plein cœur du quartier Macchione une villa a entièrement été dévastée par les flammes dans la nuit de mardi. L'incendie s'est déclaré aux alentours de 20H. Une vingtaine de pompiers



à très vite été dépêché sur place. Une dame de 86 ans est décédée. Elle résidait dans cette maison depuis de nombreuses années. La piste criminelle ne semble pas être retenue.

### Peri : troisième mandat pour Xavier Lacombe

Elu sans surprise lors du premier tour en mars dernier Xavier Lacombe repart pour un troisième mandat consécutif sur la commune de Peri. Le dimanche 24 mai dernier le conseil municipal a été officiellement installé en respectant, bien sûr, les gestes barrières. Xavier Lacombe a été élu maire au cours de cette cérémonie. Lors de ce premier conseil municipal, composé de 19 conseillers dont 18 sont issus de la majorité Jean Susini (1er adjoint) Paule Ceccaldi Poli, Gustave Tallarico et Marie Marcaggi-Petrelli, ont été élus comme adjoints.



## Le PCF fête la Journée nationale de la Résistance

« La journée nationale de la Résistance » commémore chaque année, l'anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance (CNR), le 27 mai 1943. À Ajaccio, cette célébration s'est déroulée, avec les traditionnels gestes barrière, jeudi 28 mai dernier devant le monument dédié à la Résistance, quai L'Herminier. En présence d'élus, Annissa Flore-Amziane, secrétaire départementale du PCF de Corse-du-Sud a pris la parole rendant hommage au Conseil National de la Résistance, évoquant sa création et le rôle joué par les communistes corses...



## Les eaux de Zilia en difficulté

En Balagne, l'eau de Zilia a enregistré un important manque à gagner pendant la période de confinement. La saison s'annonce très compliquée. Le tourisme est le facteur qui permettra à l'exploitation de relancer ses ventes. Une semaine de vente en été équivaut à un mois de vente le reste de l'année. La moitié du stock est destiné au bar restaurants et hôtel qui risquent de connaître une baisse de fréquentation. L'autre moitié des stocks est vendue aux grandes surfaces. Ces derniers sont appelés par les dirigeants de l'entreprises d'eau minérale à

privilégier leur eau et acheter moins d'eau de l'extérieur. La relance économique est également attendue par les employés. En effet, une vingtaine de salariés



sont aujourd'hui en chômage partiel puisque les stocks pour cet été sont déjà constitués. Une entreprise parmi tant d'autre à être dans l'expectative.

## Vignerons de Patrimonio en difficulté

La filière viticole elle aussi a été frappée de plein fouet par la crise sanitaire... au niveau national, la vente de bouteilles s'est effondrée de 40 à 50% et la fermeture des frontières a mis un frein à l'export qui représente une grosse partie du chiffre d'affaire du secteur... Les vignerons sont aussi pénalisés par la fermeture des bars et restaurants et attendent de savoir si la saison estivale va permettre d'écouler un peu les stocks...

Les vignerons ont pu continuer leur activité, les mesures de distanciation dans les vignes pouvant être respecté facilement. Le cru 2020 s'annonce de bonne qualité mais le doute est sur l'exportation. Avec la fermeture des frontières, les ventes se sont écoulées. L'arrêt brutal des transports a retardé les expéditions. La majorité des viticulteurs de Corse espèrent une reprise de l'activité touristique pour relancer leur filière.



**Toques 2 Chefs**  
*Traiteur & Événementiel*

*Chef Fred*  
 06 75 79 55 86

*Chef Quilichini*  
 06 26 18 45 25

Cc. La Plaine Baleone - 20167 Sarrola-Carcopino - 04 95 78 74 52  
 traiteur@toques2chefs.fr

**Bianca Fazi, conseillère exécutive en charge de la Santé**

# « Cette pandémie est un test pour l'humanité »

Le déconfinement est passé à la deuxième phase en début de semaine dernière. Avec l'ouverture des commerces, bars et établissements hôteliers, écoles, collèges et lycées, c'est un retour progressif à la normale qui s'opère un peu partout. La Corse n'y échappe pas à l'exception du milieu scolaire toujours au ralenti. Avec la saison qui s'annonce et une baisse singulière de la pandémie, la crise serait-elle derrière nous ? Quid de la réforme sanitaire prévue par le Gouvernement. Autant d'interrogations sur lesquelles Bianca Fazi conseillère territoriale en charge de la santé revient pour nos lecteurs.

## Où en est la crise sanitaire à ce jour en Corse ?

Nous n'avons aucun cas à déplorer dans l'île. Pour autant, il faut rester prudent. On ne peut pas dire que la pandémie recule puisque le virus circule toujours. De temps en temps, un cluster s'allume quelque part en Europe... Restons très prudents et respectons à la lettre les gestes barrière.

## Aucune certitude donc ?

On est face à un virus qui est inconnu. Il donne l'impression de baisser mais on ne sait pas comment il va se comporter. Personne ne peut avancer de certitudes quant à ce repli. Pas même le Gouvernement qui se fixe des étapes à trois semaines d'intervalle. La Corse a été fortement impactée. Il a suffi de trois personnes rentrées de Mulhouse pour saturer les services de réanimation. Il convient, à cet effet, de rendre hommage aux personnels de l'hôpital d'Ajaccio, qui ont su être réactifs. Ce ne sont pas les politiques ni l'Etat, mais l'hôpital qui a su réagir en multipliant, dans un délai relativement court, par quatre, sa capacité en réanimation. Contre une moyenne nationale de l'ordre de deux et demi...

## La CdC s'est prononcée en faveur du green-pass. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Beaucoup de pays européens prennent des dispositions dans ce sens. Et je tiens à préciser, qu'en Corse, contrairement à ce que beaucoup ont avancé, cette initiative ne relève pas du Président de l'Exécutif. On a fait appel à un comité scientifique qui a modélisé un schéma. Nous sommes une petite île de 330000 habitants. Et il faut savoir que la prévalence-nombre de gens susceptibles d'être malades est en Europe calculée à 0,2%. Ce qui signifie que sur 250000 entrants, il peut y avoir 500 personnes malades dont 5% seraient des cas graves. Sur la base de 250000 arrivants, cela nous donnerait 26 cas graves. Sachant que l'été, les services urgentistes ont de nombreuses autres pathologies à gérer (accidents de voiture, noyades, accidents de plongées...), la capacité en réa sera très vite saturée. Les scientifiques ont donc travaillé de manière à réduire ce risque par des tests en amont.

Les risques seraient, alors, divisés par cinq. Cette mesure va, comme dans d'autres pays d'Europe, permettre un flux touristique tout en garantissant la sécurité au niveau sanitaire.

*« Il est nécessaire de trouver un point d'équilibre entre la saison touristique et l'aspect sanitaire. »*

## Pour autant, certains sont opposés à cette mesure en Corse, notamment les socio-professionnels. Qu'en pensez-vous ?

Ils considèrent que c'est un handicap. Je ne pense pas. Les personnes qui partent en vacances préfèrent être contrôlées en amont plutôt que d'attendre diverses mesures longues et coûteuses à l'aéroport (contrôles, quatorzaine...). Le Premier Ministre a annoncé, la semaine dernière, la libre circulation sur l'ensemble du territoire. Quoiqu'il en soit, il faudra nécessairement proposer quelque chose de fiable. Et non un simple numéro vert avec rapatriement sanitaire. Il est nécessaire de trouver un point d'équilibre entre la saison touristique et l'aspect sanitaire. Je comprends très bien les inquiétudes des socio-professionnels mais d'un autre côté on ne peut pas prendre de risques sanitaires. Nous voulons des garanties. Les personnels soignants sont fatigués, sans congé, nous sommes toujours en plan blanc, il faut tenir compte de cette situation et des risques encourus par les malades. Certains ont perdu des membres de leur famille, on ne peut pas faire n'importe quoi. Nous sommes dans une île, avec une capacité sanitaire limitée...

## Edouard Philippe a évoqué une réforme du système de santé. Vous satisfait-elle dans ses grandes lignes ?

On attend plus d'informations du Gouvernement. La crise du Covid aura, malheureusement démontré ce que nous mettons en exergue depuis des années, un système hospitalier public défaillant. Dans cette



réforme, on assistera, en premier lieu, à une revalorisation des salaires. Dans le paramédical, les infirmières ou les aides-soignantes sont parmi les moins payées d'Europe. Le Gouvernement a l'air d'avoir pris enfin la mesure de la situation. En Allemagne, on note 25000 lits de réa pour 80 millions de personnes, la France n'en possède que 7000 pour 60 millions.

### **Quelle place pour la Corse dans cette réforme ?**

J'espère que nous allons être pris en compte. J'avais établi une feuille de route en juillet 2018 dans laquelle j'avais demandé plus de moyens et un la création d'un CHR. Je pense que nous devons en Corse sortir de cette dichotomie entre Ajaccio et Bastia et aller de l'avant. Et je souhaite que l'on tire les leçons de la crise du Covid pour avoir, dans l'île, quelque chose de partagé. Y compris avec le privé. La Corse doit disposer de plus de lits d'hospitalisation. Il faudra aussi former plus d'internes pour éviter les déserts médicaux dans certaines microrégions.

### **Martin Hirsch, directeur général de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, déclarait, récemment que les vertus retrouvées grâce à la pandémie devaient servir de fondation pour cette réforme. Qu'en pensez-vous ?**

Je partage tout à fait son analyse. Il y a parfois des tensions entre les services. Cette crise a permis de retrouver une unité et l'envie

de travailler ensemble et cela s'est perçu dans toutes les régions. Néanmoins, si le gouvernement ne fait pas le nécessaire, les soignants vont s'unir pour montrer, cette fois, leur mécontentement. C'est notre travail, nous avons été formés pour cela. Pour autant, le Président de la République a parlé, dans sa toute première allocution d'une guerre. Et quand il y a une guerre, il faut des moyens de lutte. L'Allemagne a précisé que cette pandémie était un test pour l'humanité, je partage tout à fait ces propos. On verra, dans les semaines et mois à venir, la manière avec laquelle se comportent les corps de métiers, les habitants et les gouvernants. Aujourd'hui, le travail effectué par certains, je pense notamment à tous ceux qui sont restés sur le devant de la scène en pleine crise (caissières, éboueurs...) n'a pas été suffisamment souligné. Et quand on voit les polémiques sur l'ouverture des plages, je pense que certains ne prennent pas conscience du danger. Il faut faire preuve d'humilité et ne pas oublier que des personnes ont perdu la vie. J'espère que les gens prendront conscience que cette crise ne va disparaître du jour au lendemain, qu'elle implique des contraintes. Les conséquences économiques seront très graves, il faudra se serrer les coudes. Et je pense surtout aux personnes qui sont touchées par la précarité. Les Corses devront montrer toute leur solidarité.

• Interview réalisée par Philippe Peraut

# Vers un retour à la normale ?

Très sollicitée, pour les raisons que l'on sait, depuis le début de la crise du Covid, avec un rythme d'une séance hebdomadaire dès la fin mars, la commission sanitaire de l'Assemblée de Corse n'a guère chômé, oeuvrant autour de quatre axes majeurs : santé, éducation, social, transports... Si à ce jour, l'épidémie tend vers le recul, la plus grande prudence reste de mise... Mais alors que lors de son allocution, le Premier Ministre avait annoncé dans la phase deux du confinement, la libre circulation des personnes sur tout le territoire, le décret du ministère de la santé et de la solidarité paru le 31 mai dernier et interdisant, sauf motif impérieux, le transport aérien sur la Corse jusqu'au 23 mai a fait dans l'île l'effet d'une bombe...



Dès la première phase du confinement mi-mars, tous les secteurs de Corse ont dû s'adapter à de nouvelles contraintes. Les politiques, eux, se sont attachés à travailler au mieux de manière à faire face à cette crise sans précédent. Ce fut-et c'est toujours du reste-le cas de la commission sanitaire de l'Assemblée de Corse, placée depuis l'arrivée de la nouvelle majorité territoriale, sous la présidence de Danielle Antonini. « Il a fallu revoir nos plans, explique l'intéressée, compte tenu de la situation, nous avons dû passer d'une séance mensuelle quinze jours avant chaque session de l'Assemblée, à quasiment une séance hebdomadaire. » Ainsi, plusieurs axes de travail ont été abordés : l'après Covid, deux séances dédiées au volet éducatif, le social et la précarité, le green-pass, les transports, le passeport Covid présenté par le docteur Paul

Marcaggi...Le tout permettant d'avoir la meilleure visibilité possible sur la situation afin d'y répondre au mieux. « Chacun des volets, rajoute l'élue, a été abordé avec la consultation de personnes compétentes en la matière, de professionnels, syndicats, associations...Aujourd'hui la situation semble évoluer dans le bon sens au niveau sanitaire! Il faut tout de même rester vigilant et apprendre à changer nos habitudes. »

## Le feu aux poudres...

Parmi les mesures prises par la majorité territoriale le très controversé Green-pass. « Il n'a guère été évoqué par le Premier Ministre. L'épidémie est pourtant en baisse, on parlait d'ouvrir les frontières et d'une libre circulation des personnes au-delà des 100 km. Le green-pass est peut-être aujourd'hui

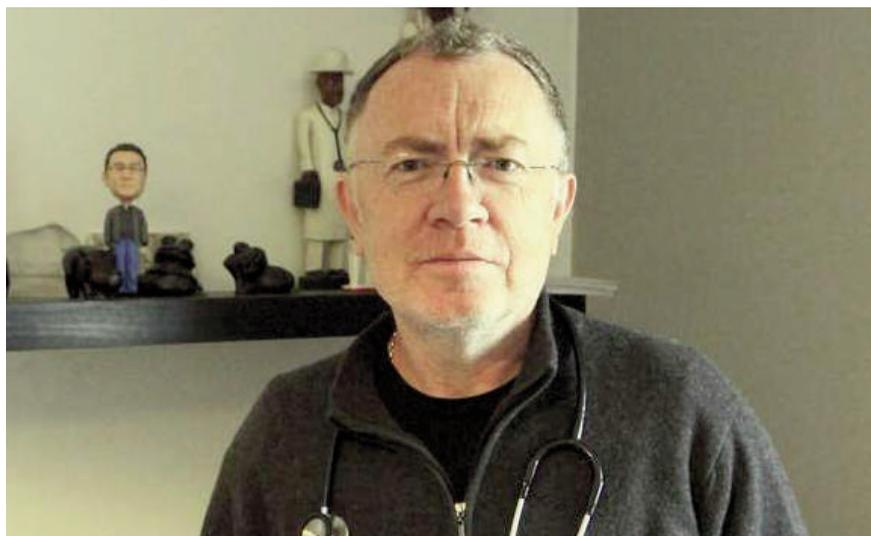
caduc. » Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes...Jusqu'au décret émanant du ministère de la santé et de la solidarité paru le 31 mai dernier et interdisant, sauf motif impérieux, les transports aériens vers la Corse. Une deuxième vague pour l'île mais celle que l'on craignait. Pire. Et un nouveau coup dur pour l'économie insulaire. Dans les rangs de la majorité, mais pas que-Jean-Charles Orsucci a demandé au gouvernement de faire marche-arrière- c'est l'incompréhension la plus totale. « Personne n'a été avisé, rappelle Danielle Antonini, cette nouvelle a fait l'effet d'une bombe. On ne comprend pas ce volte-face. D'autant que la situation sanitaire s'améliore au fil des jours et que nous n'avons plus de cas positifs en Corse depuis plus d'une semaine. Le green-pass redevient du coup d'actualité. Il agit comme une sécurité pour les touristes et les habitants de l'île. La saison était déjà très délicate, si nous perdons, en plus, le mois de juin, ce sera compliqué. On ne comprend pas les motifs invoqués d'autant qu'il semblerait, en outre, que ce décret ne concerne que le transport aérien... »

Un groupe pharmaceutique anglo-suédois, AstraZeneca annoncerait un vaccin pour la rentrée prochaine. La fin du cauchemar ? En attendant, la Corse, où tous les commerces liés au tourisme amorçaient bon gré, mal gré, leur saison, va encore payer les pots cassés de décisions pour le moins incompréhensibles...

• Ph.P.

# Le Passeport-Covid 19 : un dossier médical sous forme d'application

Associé à une équipe d'ingénieurs polonais, le médecin urgentiste Paul Marcaggi a conçu une application numérique ouverte au public depuis le début de la semaine. Un mini dossier médical baptisé « *Passeport Covid-19* » qui permet à tous les patients de faire le point sur leur situation-validée ensuite par le médecin traitant- vis-à-vis du virus. Une application déjà traduite en une dizaine de langues...



C'est une petite révolution numérique. Et en même temps une première en France voire même au niveau international. Une application qui permet en quelques clics de valider sa situation vis-à-vis du Covid-19. Validée ensuite par le médecin traitant, elle permet de rassurer les personnes sur leur état de santé, et en même, de circuler en toute quiétude. L'idée vient du Paul Marcaggi, médecin urgentiste du Samu. « *Tout a démarré début avril, explique l'intéressé, il faut savoir que les gens paniquaient, beaucoup avaient peur de venir consulter. La relation avec les patients étaient complètement perturbée. J'ai donc*

*pris l'initiative de rédiger une maquette. L'idée consistait au départ à rassurer les gens sur leur état de santé par rapport au virus.* »

## Survivre au Covid

L'idée fait son chemin. Le médecin urgentiste contacte des scientifiques basés en Pologne. Et la collaboration débouche sur une application baptisée « *Passeport Covid-19* ». « *Le but est de renvoyer l'utilisateur chez le médecin, rajoute le docteur Marcaggi, mais en amont, il remplit grâce à l'application, un questionnaire qui va donner des renseignements sur les symptômes de la maladie (toux, fièvre, perte*

*du goût et de l'odorat...).* Cela concerne aussi les tests...Tous ces éléments sont datés et actualisés. Le médecin valide ensuite cette synthèse. »

Grâce à cette visibilité, le patient peut voyager en toute sécurité sans avoir besoin de certificats manuscrits. Le médecin urgentiste a présenté son application à l'Assemblée de Corse. « *Les élus se montrés très intéressés. Il faut savoir, quand bien même le virus semble en baisse, que beaucoup de pays prennent des mesures. En Espagne, c'est une quatorzaine, en Autriche, une attestation est requise. Cet outil va permettre de simplifier les déplacements sur le territoire national aussi bien qu'ailleurs. Sachant, en outre, qu'il a été traduit en une dizaine de langues européennes et en russe ; nous travaillons sur le chinois et l'arabe...* »

Initialement prévue pour être prête au soir du déconfinement (le 11 mai), l'application, qui a nécessité des heures de travail en un temps record et ne nécessite pas de connexion wifi, est disponible en version Android, la version IOS suivra sous peu. « *Elle a vocation à survivre au Covid et constitué un véritable dossier médical numérique, quel que soit l'état de santé des patients* », conclut le docteur Marcaggi. Une petite révolution numérique dont on devrait reparler...

• Ph.P.

[journaldelacorse@orange.fr](mailto:journaldelacorse@orange.fr)

# Covid-19 : l'Etat défaillant

**Le comportement hostile et méprisant de l'Etat à l'encontre de la Collectivité de Corse est inacceptable. Surtout si l'on considère combien, avant et durant le confinement, Emmanuel Macron, Edouard Philippe, les ministres de la Santé et une partie de l'Administration ont péché par déni et inertie, ainsi que par insincérité, incohérence et stupidité.**



*Franck Robine (Préfet de Corse) et Julie Benetti (Rectrice de Corse)*

Le déconfinement est en cours. Cette éclaircie dont personne ne sait encore si elle sera durable, si elle précèdera une seconde vague l'hiver prochain ou si elle signifie une quasi-disparition du Covid-19, pourrait être une occasion pour l'Etat d'ouvrir un dialogue constructif avec l'Exécutif de Corse. D'autant que mobiliser toutes les énergies et tous les moyens ne sera pas de trop pour rétablir l'activité économique et trouver des remèdes à la détresse sociale qui s'annonce du fait que des entreprises fermeront et que de nombreux salariés deviendront des chômeurs. Or il n'en est rien. Dans le droit fil du centralisme technocratique, autoritaire et clivant qui caractérise la politique corse d'Emmanuel Macron et Edouard Philippe depuis leur accès

aux responsabilités, l'Etat persiste dans le refus de reconnaître les élus nationalistes comme des partenaires ou des interlocuteurs valables. En effet, alors que le déconfinement progressif est opéré non sans difficultés, le Préfet et la Rectrice de Corse contestent auprès du tribunal administratif la décision de la Collectivité de Corse de ne pas, en vertu du principe de précaution, engager les agents des collèges et des lycées dans une réouverture de ces établissements. Les deux hauts fonctionnaires, il importe de la souligner, agissent en ajoutant au centralisme le plus crasse, une tentative de discréditer et de diviser. Ils invoquent la décision du ministre de l'Education de réouvrir les collèges et lycées. Ils ressortent un principe souvent dégainé et dévoyé pour justifier le

jacobinisme : l'égalité. Ils montent en épingle que des chefs d'établissement sont favorables à des réouvertures et que quelques parents en appellent au libre choix. Enfin, dans le droit fil des propos d'Emmanuel Macron à Cuzzà et des manœuvres qu'affectionnait la préfète Chevallier, et ce en soulignant lourdement qu'en concertation avec les maires 40% des écoles de Corse du Sud et 30% des écoles de Haute-Corse avaient rouvert, ils laissent paraître une tentation de jouer les élus communaux contre la Collectivité de Corse. Pat ailleurs, une autre indication que l'Etat n'est pas porté à dialoguer consiste en la non-réponse à la proposition de la Collectivité de Corse d'expérimenter un « *Green Pass* » (présentation d'un test sérologique Covid-19 négatif) destiné

à limiter les risques de contagion représentés par l'arrivée massive de touristes. Ce comportement hostile et méprisant de l'Etat à l'encontre de la Collectivité de Corse est inacceptable. Même si tout un chacun est en droit de souhaiter une reprise des cours en juin dans les lycées et les collèges. Même si le « Green Pass » peut susciter des réserves ou des oppositions parmi les professionnels du tourisme, ; Ce comportement est d'autant plus inacceptable qu'avant et durant le confinement, Emmanuel Macron, Edouard Philippe, les ministres de la Santé et une partie de l'Administration ont péché par déni et inertie ainsi que par insincérité, incohérence et stupidité. L'Etat a été globalement défaillant.

### Enfoncé dans le déni et l'inertie

Au début de l'année, alors qu'il était connu que la Chine était sévèrement touchée, l'Etat a sous-estimé plusieurs alertes : 30 janvier, urgence sanitaire mondiale décrétée par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) ; 28 février, révélation dans une revue faisant référence (The New England Journal of Madecine) que les formes sévères de la maladie affectaient aussi les moins de 60 ans ; fin février, niveau d'alerte relevé au maximum par l'OMS. L'Etat s'est aussi longuement enfoncé dans le déni et l'inertie. En février, rien n'a vraiment été mis en œuvre, exceptées les recommandations de respecter des gestes barrières et, les derniers jours du mois, des fermetures d'écoles et l'interdiction des rassemblements de plus de 5000 personnes. Ainsi le 17 février, l'urgence n'était pas de planifier et mener la lutte contre le Covid-19 mais de demander à Agnès Buzyn de renoncer au ministère de la Santé pour conduire à Paris les listes de La République En Marche. Le 7 mars, alors que l'hécatombe avait débuté dans le nord de l'Italie, le Président de la République s'est rendu au théâtre avec son épouse et a expliqué : « Il n'y a aucune raison, mis à part pour les populations fragilisées, de modifier nos habitudes de sortie. » Les jours suivants, il a confirmé la tenue le 15 mars du premier tour des élections municipales. Enfin, le 14 mars, deux jours avant de décréter le début du confinement général et de déclarer « La France est en guerre », il a rejeté l'appel au report du scrutin lancé par de nombreux responsables politiques dont Gilles Simeoni. Pourtant l'aggravation dramatique de la situation était confirmée depuis plusieurs jours. Le 10 mars, dans le



quotidien Libération, le professeur Gilles Pialoux, chef de service de l'unité des maladies infectieuses et tropicales à l'hôpital Tenon de Paris, avait publiquement déclaré : « Le coronavirus semble plus grave que ce que l'on pensait au départ. 16 % des patients ont besoin d'être hospitalisés. 5 % doivent être placés sous ventilation artificielle et surtout de façon durable. » Le 12 mars, le cap des 1000 décès avait été franchi en Italie. La connaissance au plus haut niveau de l'Etat, dès avant le 15 mars, de l'aggravation de la situation a d'ailleurs été confirmée par Agnès Buzyn. En effet, le 17 mars, évoquant sa campagne électorale, l'ancienne ministre de la Santé a confié : « Depuis le début, je ne pensais qu'à une seule chose : au coronavirus. On aurait dû tout arrêter, c'était une mascarade. La dernière semaine a été un cauchemar. J'avais peur à chaque meeting. » Le déni et l'inertie ont fait perdre de précieuses semaines. Ils ont été à l'origine du caractère tardif de la mise en alerte et de la mobilisation des services hospitaliers, des médecins de ville et des EPHAD. Ils ont probablement coûté des milliers de vies comme le suggère ce témoignage livré au quotidien les Dernières Nouvelles d'Alsace par un médecin généraliste exerçant à Mulhouse. Ce dernier a affirmé que, fin février, il avait en vain alerté les autorités sanitaires : « On avait des cas en Italie, dans une station de ski du Tyrol. L'épidémie était à nos portes (...) Courant février, j'étais déjà au courant de gens qui tombaient malades avec les symptômes du Covid-19 mais ils n'étaient

pas testés. La maxime était : le Covid-19 n'existe pas en France, la frontière est étanche, il ne se passe rien. »

### Insincère, incohérent et stupide

Longtemps dans le déni et inerte, l'Etat a aussi été insincère, incohérent et stupide. Cela a été particulièrement évident sur deux fronts : celui des masques, celui de l'hydroxychloroquine. Pour dissimuler le manque criant de masques, l'Etat a d'abord affiché la sérénité. Le 26 janvier la ministre de la santé Agnès Buzyn a affirmé : « Si un jour nous devions proposer à telle ou telle population ou personne à risque de porter des masques, les autorités sanitaires distribueraient ces masques aux personnes qui en auront besoin. » Le 26 février, le Directeur Général de la Santé a assuré : « Nous n'avons pas d'inquiétude sur ce plan. Il n'y a donc pas de pénurie à redouter, ce n'est pas un sujet. » Mais il est ensuite apparu que les besoins estimés en cas d'aggravation de l'épidémie ne pourraient être couverts et que la pénurie affecterait aussi les personnels des établissements de soins et les EPAHD. Le constat de carence a incité les collectivités territoriales et les citoyens à prendre les choses en main. Les commandes des premières (la Collectivité de Corse en a par exemple commandé deux millions), l'ingéniosité et la solidarité des seconds (hommage doit être rendu aux petites mains de la couture, de l'impression 3D et des ateliers artisanaux qui ont produit masques et visières) ont permis de parer au plus pressé.



Professeur Didier Raoult

Le constat de carence a sans doute aussi conduit l'Etat – outre à décréter le confinement général, total et prolongé qui a mis à mal l'économie - à mentir, se contredire et se ridiculiser. Le 26 mars, le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur a nié l'évidence de la pénurie : « *Je ne reconnais pas qu'il en manque.* » Le même jour, la porte-parole du gouvernement Sibeth Ndiaye s'est couverte de ridicule pour tenter de justifier une absence de nécessité de porter un masque : « *Les masques ne sont pas nécessaires pour tout le monde (...) L'utilisation d'un masque, ce sont des gestes techniques précis. Sinon on se gratte le nez sous le masque, on a du virus sur les mains, on en a une utilisation qui n'est pas bonne, et ça peut même être contre-productif.* » Le 3 avril, après avoir affirmé le contraire durant des semaines, le Directeur

Général de la Santé a fini par convenir que le port du masque était utile et souhaitable : « *Si nous avons accès à des masques, nous encourageons effectivement le grand public, s'il le souhaite, à en porter.* » L'opposition n'a pas manqué de relever que l'Etat avait menti et s'était contredit. Ainsi le député Les Républicains Eric Ciotti a déclaré : « *Le gouvernement, c'est clair, à partir de janvier n'a pas dit la vérité. Il aurait dû dire que nous ne disposons pas de ces masques plutôt que de propager des messages qui étaient erronés.* » Concernant le front de l'hydroxychloroquine, n'ayant aucune compétences scientifiques, l'auteur des présentes lignes se gardera bien de prendre position. Il convient cependant de relever que l'Etat est loin d'avoir contribué à une information objective et transparente à l'attention du grand public et

a pour le moins fait dans l'incohérence du message. En ce sens, il suffit de mettre en parallèle la visite du président de la République au professeur Raoult et l'adhésion précipitée des autorités sanitaires françaises à la décision de l'OMS de faire suspendre - à la suite des conclusions de la controversée étude publiée dans la revue scientifique *The Lancet* - des essais cliniques concernant l'efficacité de l'hydroxychloroquine. Qu'écrire de plus pour dire à Monsieur le Préfet (qui, il faut le reconnaître, est plutôt apparu constructif et humain durant le confinement) et à Madame la Rectrice de Corse, que l'Etat qui a été défaillant au plus haut point ferait bien de se faire petit, tout petit.

• Pierre Corsi



**INSEME**  
association

La plateforme d'information et de solidarité de la communauté Corse sur internet dédiée à la préparation d'un déplacement médical sur le continent.

consultez [www.inseme.org](http://www.inseme.org)

▶ N°Vert 0 800 0 0 7 894

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

# Être ou ne pas être telle est la question pour la majorité nationaliste

**La pandémie du COVID a démontré à quel point les habitudes culturelles étaient fondamentales dans la gestion des crises. La Corse n'a pas fait exception, tout entière empêtrée dans ses attitudes paradoxales vis-à-vis de l'État. Tant qu'elle ne sera pas capable de dépasser ses tropismes, elle restera au milieu gué détestant tout à la fois le pouvoir central et se montrant incapable d'agir sans lui.**

## Déjà autrefois

La Corse n'a pas à proprement parler connu de société féodale au sens classique du terme. Elle a persévéré dans un mode sociétal qui tient tout à la fois de la tribu et du clientélisme romain. C'est Ugo Colonna qui, envoyé par Charlemagne, pour chasser les Maures de l'île, aurait apporté dans ses bagages les liens complexes de la féodalité. Hormis le fait qu'Ugo Colonna ne fut vraisemblablement qu'une invention légendaire, il reste à démontrer que la Corse connut un Moyen-Âge au sens classique du terme. Il y eut bien entendu les seigneurs cinarcais et leurs descendants. Mais à quelle époque ceux-ci développèrent-ils les relations de seigneur à vassal sinon conjoncturellement quand cela correspondait à leurs intérêts immédiats. Par ailleurs, la féodalité italienne fut dominée par l'accumulation des richesses provoquées en grande partie par le commerce quand celui de l'Europe plus septentrionale l'était par les possessions terriennes. Les mutations insulaires et l'émergence du caporalisme firent que le système tribal perdura. Un chef entraînait avec lui ses « gens » de quelque côté qu'il se tournât. Lorsque Paul Bourde journaliste du Temps écrivit en 1887 son reportage intitulé « *En Corse : l'esprit de clan, les mœurs politiques, les vendettas, le banditisme* » il introduisit le terme écossais de « *clan* » qui étymologiquement ramène aux racines. Et si la modernité a eu raison des clans historiques cette dernière décennie, elle a permis à d'autres bourgeois d'éclorre. Car il ne fait aucun doute que les nationalistes qui avaient fait de la dénonciation du système clientélaire l'une de leurs principales revendications, en sont

à leur tour devenus tributaires. On ne change pas les mentalités profondes d'un peuple avec quelques élections.

## Comme autrefois

La victoire aux nationalistes aux territoriales ne fut pas le résultat d'une crue historique comme ils le proclamèrent avec une certaine arrogance mais bien celui de l'usure des clans traditionnels. L'être humain demande à être nourri et sécurisé. Les besoins de liberté, de démocratie restent marginaux et exigent un niveau économique qui, lorsqu'il disparaît, laisse apparaître les peurs essentielles de l'homme à commencer par celle de sa propre mort. Enfin, il existe partout un substrat culturel qui peut être habillé de vêtements politiques mais ne disparaît jamais. Les Chinois sont restés des Chinois au-delà du communisme tout comme les Russes, les Anglais, les Français. Les Corses témoignent à travers leur histoire de caractéristiques méditerranéennes et insulaires qui transcendent les événements politiques. Ils veulent que leur avenir, celui de leurs enfants, soit assuré fut-ce au détriment d'un véritable désir de liberté (qui est rarement celui de l'indépendance). Les électeurs nationalistes exigent de leurs élus ce que leurs ancêtres exigeaient des clans auxquels ils appartenaient : des services dont bénéficiaient hier leurs adversaires à savoir la préférence pour l'emploi et divers avantages pécuniaires.

## Cela peut-il changer ?

Les facteurs qui favorisent voire exigent un changement sont nombreux : éclatement de la cellule familiale traditionnelle, nouvelles technologies, éducation mais surtout relation à l'état central. Les clans jouaient un rôle de

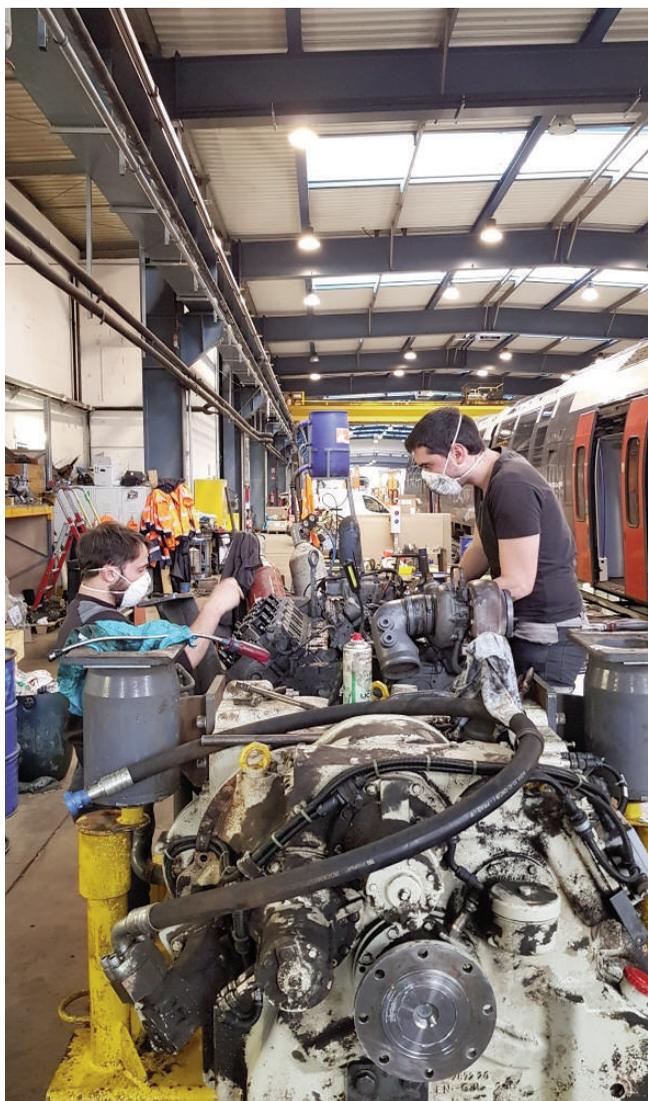


courroie de transmission depuis leur clientèle jusqu'aux décideurs représentant la puissance tutélaire. Désormais l'État est affaibli ce qui a provoqué la chute du clanisme de grand-papa. Les nationalistes ont profité de cette alternance mais ne disposent d'aucun outil pour changer le système. Ils en sont les bénéficiaires en même temps que les victimes. En prenant systématiquement le contre-pied de l'État pour affirmer leur utilité existentielle, ils scient la branche sur laquelle ils ont poussé. Et plus encore dans la situation actuelle, postérieure à la pandémie virale. Sans l'argent de l'État, ils verront leur source s'assécher. Ils se retrouvent donc dans une situation non plus paradoxale mais impossible. Pour survivre sans enflammer leurs haines intestines, il va leur falloir faire preuve d'une intelligence qui leur a singulièrement manqué jusqu'à aujourd'hui. Leur victoire tenait à quelques pourcents de l'électorat. Il se pourrait bien que l'accumulation des échecs entame ce nécessaire électorat qui n'avait voté pour eux que parce qu'ils incarnant à ses yeux la nouveauté et le changement.

• GXC

# Camini di Ferru di a Corsica : le jour d'après

Ce chemin de fer qui a transformé la vie de l'île et de ses habitants depuis la fin des années 1800. Rencontre avec Jacques Chibaudel, directeur de la production aux cfc depuis trois années qui nous parle du train. Il est jeune, c'est un battant et il a été très réactif au tout début de la pandémie.



**Les années précédentes vous aviez dépassé le million de passagers. C'est significatif, le train est un excellent moyen de transport pour se véhiculer en Corse n'est-ce pas ?**

En 2011, nous transportions environ 700 000 usagers par an, en 2019, nous avons atteint 1 200 000. De nos jours, les insulaires utilisent le train pour aller travailler, se promener, étudier, aller faire des activités sportives... je pense que nous pouvons dire que le train fait désormais partie de la vie quotidienne des Corses.

**Quel a été le ressenti aux CFC dès la déclaration de confinement le 17 mars dernier, avez-vous eu une grosse perte de C.A. ?**

Dès le 13 mars nos équipes ont su anticiper ce scénario en activant notre Plan de continuité d'Activité (PCA) avec protection du personnel et activités de l'entreprise. Cette décision de mettre en œuvre notre PCA a été prise en totale concertation avec la Collectivité de Corse, les services de l'Etat et les représentants du personnel des CFC. Malgré ce climat très anxiogène, nous avons continué à assurer nos missions et ce, grâce à l'exceptionnelle mobilisation des Cheminots. Depuis le début de cette crise sanitaire, nous accusons une perte commerciale estimée à environ 500 000 € mais nous avons bon espoir à condition que cette crise s'achève rapidement.

**Dans quelles conditions les usagers circulaient-ils ?**

Dès le début de la crise, nous avons pris des mesures sanitaires pour protéger à la fois notre personnel et nos usagers. Nos agents étaient tous équipés de masque, gants et gel hydroalcoolique. Nous avons également neutralisé une partie du train afin de limiter les contacts entre agents et usagers. La désinfection des autorails et de nos gares étaient réalisées de manière journalière avec un virucide.

**Combien de lignes circulaient et quels horaires fonctionnels aviez-vous ?**

En accord avec le Préfet de Haute-Corse, nous avons mis en place un service minimum du lundi au samedi. Maintien de 6 circulations de Bastia, 6 d'Ajaccio et 2 entre Bastia et Corte. Ce plan de transport



représentait 20% de l'offre initiale. Je tiens à souligner les actions solidaires de nos cheminots durant cette période en plus de leurs missions : transport par route des tests de dépistage Covid-19 du personnel des EHPAD de la région Ajaccienne, distribution en Balagne de denrées alimentaires, transport de médicaments pour les hôpitaux..... Fourniture de plus de 5000 masques type FFP2 aux personnels soignants (hôpitaux, infirmiers, centres Covid, médecins...) et à nos collègues d'Air Corsica (solidarité inter-entreprise). Attribution par le Comité Sociale et Economique de la totalité de son budget de fonctionnement 2020 pour l'achat de matériel médical pour les hôpitaux de Bastia et d'Ajaccio (Unité mobile de décontamination d'air, lits médicalisés...).

### **Les transports étaient-ils gratuits ?**

Notre Président, Hyacinthe Vanni, a souhaité mettre en place la gratuité jusqu'à la fin du confinement pour favoriser les voyages des personnes ayant une nécessité impérieuse de se déplacer.

### **Quels sont les nouveaux matériels en service et où en est le périurbain Mezzana-Ajaccio ?**

Les derniers autorails mis en service sont les AMG 800 et nous espérons pouvoir d'ici 2025 recevoir le nouveau matériel pour remplacer progressivement notre matériel roulant type Soulé, datant des années 90. La Collectivité de Corse souhaite acquérir 8 nouvelles rames ce qui nous permettra d'augmenter essentiellement nos fréquences sur les périurbains. Au niveau d'Ajaccio, avec l'arrivée prochaine de la commande centralisée de voie unique, à l'instar de ce qui se fait sur le périurbain de Bastia, nous allons pouvoir augmenter le nombre de circulations et participer à notre niveau au désengorgement du centre-ville.

### **Pour les annonces en langue corse, ne peut-il y avoir un bilinguisme corse-français qui satisferait une partie de la clientèle ?**

Depuis quelques années, nous avons fait un gros travail de toponymie des différentes haltes du réseau. En attendant de trouver un nouveau logiciel performant pour les annonces vocales, nous avons mis en place sur nos trains des « thermomètres » (affichage statique) indiquant à nos usagers les différentes haltes et gares du réseau.

### **Le chemin de fer à la reconquête de la côte orientale, qu'en pensez-vous ?**

Ce projet structurant pour la Corse est piloté par notre Autorité



Organisatrice (la CDC), et en tant qu'exploitant nous ne pouvons que nous réjouir de voir développer notre entreprise.

*Merci à tous et aux cheminots pour leur cohésion, leur solidarité et leur sens de la responsabilité.*

• Interview réalisée par Danielle Campinchi

# Les relations sociales en mutation

La distanciation sociale d'au moins 1,5 mètre représente une petite révolution dans nos schémas relationnels. Quid de la bise de salutation ? Loin des mains, loin du cœur ? Au travail, dans la rue et les espaces publics, dans les transports et les commerces, en famille, pour les amours, la COVID-19 nous oblige à être inventifs pour maintenir des relations sociales.

## À bonnes distances

Selon les pires scénarios, en l'absence de vaccin, les rituels de salutations, aussi bien la poignée de main que les accolades sans parler des baisers seraient à bannir, ou en tout cas à limiter à une sphère intime. À peine le déconfinement annoncé, les chercheurs, médecins, sociologues, psychologues et anthropologues ont largement alerté sur les conséquences néfastes de la distanciation sociale. Car aucun outil digital ne remplacera jamais le contact direct. Les appels vidéo ont certes été une béquille pendant le pic de l'épidémie, où il fallait garder ses distances pour sauver des vies. Mais à terme, ils ne vont pas suffire. Surtout qu'avec les projections des



spécialistes, si l'on s'en réfère à l'étude de chercheurs de Harvard, sans vaccin, la distanciation sociale pourrait durer jusqu'en 2022... De quoi provoquer le manque, jusqu'aux angoisses sévères et traumatismes. Car qui dit distanciation sociale, dit distanciation émotionnelle, c'est-à-dire s'interdire une relation affective, car il peut y avoir peur de contamination. Après le confinement physique, le confinement psychique ? Ce qui mènerait à des troubles anxieux, des dépressions, du stress post-traumatique, qui ne peuvent être

soignés que par contacts humains... En l'absence de soins appropriés, cela pourrait se transformer en problème de santé publique.

## Amour déconfiné

Et l'amour dans tout ça ? Des couples en crise, des célibataires en manque, des couples en retrouvailles, des couples naissants, le boom des applis de rencontres avec l'émergence du slow dating, soit prendre le temps de se connaître avant la rencontre en vrai. Meetic a ainsi témoigné d'un pic d'activité d'une rare intensité pendant le confinement. Les conséquences directes de cette variété de situations vont être une hausse des divorces et certains parient aussi sur un baby-boom. Autre site de rencontres, autre étude. Selon Gleeden, 64 % des amants ont bravé les interdits pour rejoindre leur amour secret, peut-être pour célébrer le 24 avril, la journée de l'infidélité, en plein pendant le confinement. Parce que deux mois c'était un peu trop long. 70 % déclarent avoir tenu au moins un mois. 77 % des sondés qui ont rendu visite à leur amant l'ont fait plus d'une fois. Parmi eux, près d'un tiers a même réitéré l'expérience plus de trois fois. Pour les autres, la première semaine de déconfinement a donc marqué les retrouvailles des couples extra-conjugaux. Même s'il n'y a plus besoin d'attestation dérogatoire, il faut toujours un motif pour son conjoint. L'excuse la plus utilisée est la visite à des amis ou la famille. 69 % ont l'intention d'invoquer une activité sportive pour aller voir leur amour extra-conjugal. Troisième excuse la plus répandue, le travail et prétexter avoir besoin de se rendre au bureau, en dépit du télétravail encore massivement imposé dans bon nombre d'entreprises (26 % des personnes sont encore en télétravail). Excuse assez improbable, mais mensonge possible. Enfin, le retour à l'école est aussi une bonne excuse, que les utilisateurs de Gleeden sont prêts à

utiliser pour voir leurs amants. Ainsi, confinement ou déconfinement, l'infidélité s'est-elle toujours bien portée.

## Pronostics déconfinement

Ce qui est sûr, c'est que la crise de la COVID-19 a révélé des problématiques amoureuses et sociales, voire sociétales. Selon un sondage, 65 % des Français pensent que le pays sera



différent de ce qu'il est aujourd'hui, avec 45 % à penser que le changement sera positif. 48 % estiment un retour à la normale d'ici à juillet-août, un « normal » relatif puisqu'ils sont 81 % à estimer maintenir les gestes barrières et la distanciation sociale et 75 % à éviter les contacts sociaux non essentiels. Cela ne ressemblera pas au monde d'avant avec le port du masque, des tables espacées dans les restaurants, des distances entre les serviettes sur la plage, pas de gros rassemblements, pas encore de festivals ni de concerts, les rassemblements de plus de 5000 personnes étant interdits jusqu'en septembre... Autant d'éléments anxiogènes qui nous rappellent que l'épidémie n'est pas encore vaincue.

• Maria Mariana

## TRIBUNAL DE COMMERCE D'AJACCIO

### 1 – CLÔTURE DES OPÉRATIONS

Par jugement en date 25/05/2020, le tribunal de commerce d'Ajaccio a prononcé la clôture des opérations pour insuffisance d'actif de :

**L'AGHJA (SARL)**

Place Savoyardi  
20160 VICO

Activité : Boulangerie, pâtisserie, petite restauration à consommer sur place ou à emporter.

Enseigne :

RCS AJACCIO B 451 895 437 === 2004 B 61

Le greffier,

Durée de la Société : 65 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés  
Capital social : 1 000 euros

**Gérance : Monsieur Michel Raymond BACIOCCHI** demeurant Quartier de l'Eglise, 20171 MONACCIA D'AULLENE  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO.

Pour avis, La Gérance.

### SARL CYCLING CORSICA

Villa U Sorbellu

Lot San Ghjuva

20167 AFA

SARL au capital de 7500 €

RCS AJACCIO Siret 798 419 008 00015

### AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une décision collective en date du 12/05/2020, les associés ont décidé, à l'unanimité,

- d'une réduction de capital non motivée par des pertes d'un montant de 3.750 € pour le ramener de 7.500 à 3.750 €.

Cette réduction de capital a lieu par voie de rachat par la société de 500 parts sociales de 7.50 € émises par elles qui sont annulées. L'excédent du prix global de rachat sur la valeur nominale des titres rachetés est imputé sur le poste « autres réserves », à hauteur 11.250 € compte tenu du fait que le prix de rachat des titres à annuler au sein du capital de la société est supérieur à la valeur nominale.

Le dépôt au greffe ouvrant le délai d'opposition des créanciers en application de l'article R.223-35 du code de commerce interviendra à compter de la date de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce du procès-verbal de l'Assemblée des Associés.

- d'augmenter le capital social s'élevant à 3.750 €, d'une somme de 3.750 € pour le porter à la somme de 7.500 euros par l'incorporation directe au capital de la somme de 3.750 € prélevée sur le compte « autres réserves ».

En représentation de cette somme de capital, le montant nominal de chacune des 500 parts sociales est élevé de 7.50 euros à 15 euros.

- de modification l'article 8 des statuts en lien avec ces résolutions.

- de conférer, en conséquence, au Gérant tous pouvoirs pour réaliser ces opérations.

Pour avis, la Gérance.

### SARL CORSE CHEMINÉES TRADITIONS

Au capital de 1200 €

Siège social : Route de Capo di Muri

20138 COTI-CHIAVARI

### CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2019, les associés de la SARL CORSE CHEMINÉES TRADITION ont décidé de nommer Mme TREMARI Patricia, nouveau gérant de la Société en remplacement de M. TREMARI Cyril, démissionnaire.

Les associés ont également décidé de modifier ainsi qu'il suit l'article 26 des statuts de la

**Journal de la Corse**  
est le journal habilité pour publier

**Les Annonces Légales  
et Judiciaires**

Dans les départements 2A-2B  
Devis et attestation de parution  
renvoyés dans l'heure

Contact : [journaldelacorse@orange.fr](mailto:journaldelacorse@orange.fr)  
ou 04 95 28 79 41

Société :

### ARTICLE 26 – (ANCIENNE MENTION) NOMINATION DU PREMIER GÉRANT

Est nommé premier gérant de la Société pour une durée indéterminée :

Monsieur TREMARI CYRIL né le 27/01/1994 à AJACCIO

Monsieur TREMARI Cyril déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et qu'il n'existe aucune incompatibilité, ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à ses fonctions.

### ARTICLE 26 – (NOUVELLE MENTION) NOMINATION DU GÉRANT

Est nommé comme gérant de la Société pour une durée indéterminée :

Madame TREMARI Patricia née le 21/07/1964 à AJACCIO en qualité de nouveau gérant à compter du 30/11/2019 en remplacement de M. TREMARI Cyril, démissionnaire.

Madame TREMARI Patricia déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et qu'il n'existe aucune incompatibilité, ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à ses fonctions.

**SPFPL SOPHIE COLONNA**  
Société de participations financières de professions libérales  
à responsabilité limitée à associé unique  
Capital : 11.340,00 euros

Siège social : Lotissement Punta di Frati,  
Route des Sanguinaires  
20000 AJACCIO  
452 054 794 R.C.S AJACCIO

### CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE ET DE FORME SOCIALE

Suivant procès-verbal d'assemblée générale en date à AJACCIO du 15 mai 2020, il a décidé de modifier la dénomination sociale de la société en "SPFPL SOPHIE COLONNA" et le changement de forme sociale en **Société par Actions Simplifiée**.

Les statuts ont été mis à jour en conséquence.

Pour avis.

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

### SOCIETE D'AGENCES ET DE DIFFUSION

30, rue Raoul Wallenberg

75019 Paris 19

RCS Ajaccio : 313 125 437

Etablissement secondaire : Lotissement Panchetta N°25

Etablissement secondaire : 20167 Sarrola-Carcopino

Activité : Exploitation de dépôts de journaux et de publications, de papeterie, d'articles divers, livres etc.

En date du 15/05/2020, le tribunal de commerce de Paris a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire contre SOCIETE D'AGENCES ET DE DIFFUSION (SA), et a désigné :

Liquidateurs :

- SELAFA MJA en la personne de maître Valérie Leloup-Thomas - 102, rue du Faubourg Saint Denis 75479 Paris Cedex 10 ;

- SELARL MONTRAVERS YANG-TING en la personne de maître Marie-Hélène Montavers - 11 boulevard de Sébastopol 75001 Paris ; et a fixé au 21/04/2020 la date de cessation des paiements.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC de la présente décision auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditor-services.com>.

Le greffier,

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONACCIA D'AULLENE du 6 mai 2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

**Dénomination sociale : BACIOCCHI TRAVAUX**

Siège social : Quartier de l'Eglise, 20171 MONACCIA D'AULLENE

Objet social : Travaux de terrassements courants et travaux préparatoires, travaux agricoles et forestiers (mise en valeur, clôtures, aménagement de pistes).

# ANNONCES LÉGALES

**CABINET MUSCATELLI – CRETY – MERIDJEN**  
**Avocats associés**  
 13, Avenue du Maréchal Sebastiani – 20200  
**BASTIA**  
 Tél : 04.95.31.35.63 – Fax : 04.95.31.38.14  
 Email : secretariat@mcm-avocats.fr

## AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant :

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE SUR LA **COMMUNE DE BASTIA** 12 PLACE VINCENTI SUR LA PARCELLE RÉFÉRENCÉE AU CADASTRE SECTION AO NUMÉRO DE PLAN 264 CONTENANCE DE 55 CA :

LE LOT N°1 : Un logement mansardé situé au sixième étage formant cinq pièces et une terrasse sur le toit.

**LE JEUDI 2 JUILLET 2020 à 11H00 HEURES**  
 À l'audience des criées du Tribunal judiciaire de BASTIA

Au palais de Justice de ladite ville,  
 Rond-Point De Moro Giafferi

Mise à prix : **35.000,00 euros**

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de BASTIA, sous le numéro RG 19/00044, ou au cabinet de l'avocat du poursuivant.

**PJP**

Société à Responsabilité Limitée  
 au capital de 500 euros  
 SIEGE SOCIAL : Lieudit Pevani  
 20111 CALCATOGGIO

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CALCATOGGIO du 20 mai 2020, il a été constitué une société présentant les caracté-

ristiques suivantes :  
 Forme sociale : Société à responsabilité limitée  
 Dénomination sociale : **PJP**  
 Siège social : Lieudit PEVANI, 20111 CALCATOGGIO  
 Objet social : bois de chauffage, entretien de jardins et espaces verts  
 Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés  
 Capital social : 500 euros  
 Gérance : **Monsieur Jean-Pierre POGGI**, demeurant Lieudit PEVANI 20111 CALCATOGGIO, assure la gérance.  
 Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO.

Pour avis, La Gérance.

## CESSION FONDS COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Dominique BARTOLI, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle "Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain QUILICHINI et Emmanuel CELERI, notaires associés", titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO, 3 cours Général Leclerc, le 20 mars 2020, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement d'AJACCIO, le 29 mai 2020 sous les références 2A04P31 2020 N 00210 :

**Madame Françoise MATTEI**, commerçante, demeurant à AJACCIO (20000) Résidence Diamant II 2, Place de Gaulle. Née à MARSEILLE (13000), le 9 avril 1933. Veuve de Monsieur Dominique André Marie Joseph **ORSONI**.

**A vendu à :**

**La Société dénommée LE T2**, Société à responsabilité limitée au capital de 10000,00 €, dont le siège est à AJACCIO (20000) Route du Salario, identifiée au SIREN sous le numéro 513 984 880 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJACCIO.

**Un fonds de commerce de salon de thé, pâtisserie, glacier snack, restauration rapide sis à AJACCIO (20000), 10 Boulevard Lantivy, Dimant II**, connu sous le nom commercial LE

CEYLAN, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO, sous le numéro 317467587.

Le CESSIONNAIRE a la propriété du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

Cette cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (70.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour SOIXANTE-DEUX MILLE DEUX CENT VINGT EUROS (62.220,00 EUR),
- au matériel pour SEPT MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGTS EUROS (7.780,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège du Mandataire-Judiciaire, Maître Jean-Pierre CELERI, à AJACCIO (20000) 22, Cours Napoléon, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis, Le notaire.

**Maître Philippe GAILLOT-BARTOLI**  
 Avocat au Barreau d'Ajaccio  
 10 Avenue de Paris  
 20000 AJACCIO

**MANI ROI DE ROME**  
 Société par actions simplifiée  
 au capital de 1 000 euros  
 Siège social : 2 Avenue Napoléon III  
 20110 PROPRIANO  
 RCS AJACCIO 811 732 197

## POUR SUITE D'ACTIVITÉ MALGRÉ LA PERTE DES CAPITAUX PROPRES

Aux termes d'une délibération en date du 21 mai 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS, Le Président.

*L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817*  
 ● *doyen de la presse européenne*



**Journal de la Corse**

**ADDITIF** à l'annonce référence ALP00070693, parue dans le JDC 11211 du 15/05/2020 concernant la société **CORSE CONSULTING**, lire « et de la nomination de M. CESARI Michel demeurant A SARDA, 20250 SANTO PIETRO DI VENACO en qualité de Directeur Général, le 1er mars 2020 ».

**SARL « COULEUR CORSE AVENTURE »**  
Capital social 10 000,00 euros  
Siège social : Quartier Catastella  
20121 SALICE  
RCS AJACCIO 478 891 195

## AUGMENTATION DE CAPITAL

Par assemblée générale extraordinaire en date à AJACCIO du 15 avril 2020, enregistrée SIE Ajaccio le 19 mai 2020, Dossier 2020 00014030, ref.2A04P31 2020 A 00474, la collectivité des associés a procédé à une augmentation du capital social afin de porter celui-ci de 5 625,00 euros à 10 000,00 euros, par incorporation de réserves et élévation de la valeur nominale de chacune des 150 parts sociales qui est portée d'un nominal de 37.50 € à un nominal de 66.667€. La répartition des parts sociales entre associés est demeurée inchangée et toutes les parts sociales sont donc entièrement libérées.

En conséquence, les statuts de la société ont été modifiés comme suit :

### Article 8.- Capital social.

Le capital social est fixé à la somme de dix mille (10 000,00) euros, divisé en cent cinquante (150) parts sociales de nominal soixante-six euros et 66.7 cts (66.667) chacune, numérotées de 1 à 150 inclus, entièrement souscrites et libérées, et attribuées aux associés en proportion de leurs apports.

L'inscription modificative sera effectuée auprès du greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

### Pour avis, Le gérant.

**Maître Philippe GAILLOT-BARTOLI**  
Avocat au Barreau d'Ajaccio  
10 Avenue de Paris  
20000 AJACCIO

**ROMUALD ROYER**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 536 euros  
Siège social : 2 Avenue Napoléon 3  
20110 PROPRIANO  
529 742 116 RCS AJACCIO

## POURSUITE D'ACTIVITÉ MALGRÉ LA PERTE DES CAPITAUX PROPRES

Aux termes d'une décision en date du 21 mai 2020, l'associé unique, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

### POUR AVIS, Le Président.

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 18/05/2020, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : AFD. MANUFACTURE  
**Sigle** : AFDM

**Objet social** : Fabrication, commercialisation, importation et exportation de tous articles textiles ou de toute autre matière tendant à la

protection individuelle.

**Siège social** : COL DE SEGhia, 20129 BASTELICACCIA

**Capital** : 10 000 €

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AJACCIO

**Co-gérance** : **Monsieur FOLACCI Jean-Paul**, demeurant COL DE SEGhia, 20129 BASTELICACCIA et **Monsieur ANTONINI Jacques Patrick**, demeurant 26 Avenue Benoni Crosnier, 95220 HERBLAY-SUR-SEINE

### FOLACCI JEAN PAUL

**S.T.B.**  
**Société à Responsabilité Limitée**  
au capital de 1 000 euros  
**Siège social** : Chez M. SANTONI Félicien  
Quartier Vieille Eglise  
20140 PETRETO-BICCHISANO  
482 521 068 RCS AJACCIO

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 mai 2020, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé M. MOCCHI Jean-Louis de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Le dépôt des actes, pièces et comptes relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

### Pour avis, le liquidateur.

# Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne  
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

est le journal habilité pour publier  
**Les Annonces Légales et Judiciaires**

**Dans les départements 2A – 2B**

Devis et attestation de parution renvoyés dans l'heure  
Contact : [journaldelacorse@orange.fr](mailto:journaldelacorse@orange.fr)

Selon l'arrêté n°2A-2019-12-20-001 du 20 décembre 2019 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le prix de la ligne de référence des annonces légales pour l'année 2020 est fixé au tarif de base de 4,07 € pour la Corse-du-Sud et la Haute-Corse.

# NOSTALGIE

LES PLUS GRANDES CHANSONS



DE **6H30**

À **11H00**

## LES MATINS QUI CHANTENT !

LA MATINALE EN DIRECT DE CORSE  
AVEC JEAN-MICHEL MORESCHI ET ANGELE MOZZICONACCI

BONNE MUSIQUE - BONNE HUMEUR - INFOS - HOROSCOPE - JEUX

FRÉQUENCES

### NOUVELLES FRÉQUENCES

PONTE-LECCIA..... 91.3 FM

VENACO ..... 90.3 FM

BOCOGNANO ..... 94.9 FM

AJACCIO ..... 93.0 FM

PORTO-VECCHIO ..... 95.0 FM

BONIFACIO ..... 88.3 FM

CORTE ..... 97.5 FM

GHISONACCIA ..... 91.4 FM

BASTIA ..... 91.4 FM

ILE ROUSSE ..... 95.5 FM

CALVI ..... 95.5 FM

SERVICE COMMERCIAL: 04 95 5115 88 / 06 12 03 52 77

# Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne

L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

LE JOURNAL HABILITÉ POUR PUBLIER

LES ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

DANS LES DÉPARTEMENTS 2A – 2B

*La vie des entreprises Corse*

- Politique
- Actualités
- Reportages
- Société
- Annonces légales
- Culture
- Sports



### BULLETIN D'ABONNEMENT

Société : .....

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

A retourner au :

**Journal de la Corse**

2, rue Sebastiani BP 255 - 20180 AJACCIO CEDEX 1

Annonces légales : [journaldelacorse@orange.fr](mailto:journaldelacorse@orange.fr)

Tél : 04 95 28 79 41 - Fax : 09 70 10 18 63

- Abonnement **6 mois** au prix de 55€ au lieu de ~~67,20€~~
- Abonnement **1 an** au prix de 100€ au lieu de ~~114,40€~~
- Abonnement **2 ans** au prix de 180€ au lieu de ~~228,80€~~
- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du «Journal de la Corse»
- Règlement par mandat administratif
- Règlement par virement : >>>
- Je désire une facture

Identification du compte : CCM AJACCIO  
10278 07906 00020738840 65  
IBAN FR76 1027 8079 0600 0207 3884 065  
BIC CMCIFR2A

# Couvent d'Orezza : l'ora di a speranza ?

**La République n'a jamais rien fait pour la conservation de ce qui reste du couvent d'Orezza. La Collectivité de Corse à majorité nationaliste n'a pour l'heure pas fait mieux. Mais peut-être ne faut-il pas désespérer...**



Il y a quelques années, les intempéries ont eu raison du fronton du couvent Saint-François de l'Observance, dit couvent de Marianda, situé sur la commune de Farinole. Un témoignage remarquable de l'histoire religieuse et architecturale de la Corse a ainsi été irrémédiablement détruit. La construction avait débuté en 1606. Des dons et legs des habitants de Barbaggio, Farinole et Patrimonio avaient financé les travaux et il avait fallu 144 ans pour que ceux-ci soient achevés. L'anticléricalisme de la Révolution française, la vente des Biens nationaux et deux siècles d'abandon ont réduit à néant ce que la foi, la piété et la générosité de plusieurs générations avaient contribué à créer. Le besoin urgent d'une restauration était pourtant connu. La commune de Farinole avait fait estimer les coûts. Une souscription était en cours. Mais le principe de réalité s'est imposé. Farinole, commune d'environ 200 habitants recensés, n'a pu sauver à elle seule un édifice imposant qui menaçait ruine. Plusieurs autres bâtiments religieux de notre île risquent malheureusement

de subir le même sort à cause d'une gestion calamiteuse du patrimoine durant deux siècles. Je n'en mentionnerai qu'un : le couvent Saint-François d'Orezza fondé en 1485 et situé au cœur de la Castagniccia sur la commune de Piedicroce. Cet édifice mérite une attention particulière car il a été le théâtre de pages glorieuses de la Révolution de Corse. En 1731, le chanoine Orticoni et des théologiens y ont décrété le caractère « *saint et juste* » de la révolte contre Gênes. En 1735, une Consulta tenue à l'initiative de Sebastianu Costa, Luiggi Giafferi et Ghjacintu Paoli y a proclamé l'indépendance de la Corse, placé le Peuple corse sous la protection de la Vierge Marie et adopté le Dio Salvi Regina comme hymne national. En 1751, Jean-Pierre Gaffory y a été nommé Général de la Nation.

## A Strada Paolina : voie du salut ?

Son histoire étroitement liée à la Corse rebelle et indépendante a sans doute valu au couvent d'Orezza d'être délaissé. Une unité de gendarmerie y fut logée. Mais l'Etat ne

fit rien pour restaurer la toiture après son effondrement en 1934. Ayant servi de dépôt de vivres et de munitions aux troupes italiennes d'occupation en 1942, il fut bombardé par l'aviation allemande en 1943, après le renversement du régime fasciste. Mais l'Etat n'a jamais consacré un ancien franc, un nouveau franc ou un euro à la préservation de ce qui restait de l'édifice, et plus particulièrement du magnifique clocher. A ce jour, la Collectivité de Corse à majorité nationaliste n'a pas fait mieux. Chi vergogna ! Pourtant, elle en a le droit car les transferts de compétence intervenus en janvier 2002 lui confèrent le droit d'intervenir à sa guise en matière de conservation et de valorisation du patrimoine. Alors, chaque année, le maire de Piedicroce reconduit un arrêté de péril et, tout comme les passionnés d'Histoire ou de vieilles pierres, il craint un effondrement du clocher. Des études et des devis de sécurisation ont certes été réalisés. Un million d'euros sont nécessaires. La commune de Piedicroce ne peut bien sûr pas réunir une telle somme. Par ailleurs, autre obstacle, elle n'est pas propriétaire des lieux et ceux-ci sont en indivision. Il y a quelques temps, la plupart des propriétaires disaient être disposés à céder l'édifice à la Collectivité de Corse mais un indivisaire ne répondait pas aux sollicitations. La Collectivité de Corse peut toutefois passer outre en recourant à une procédure d'expropriation relative « *aux biens en état d'abandon manifeste* ». Un espoir d'avancée en ce sens existe. En effet, le couvent d'Orezza est inscrit dans le projet A Strada Paolina qui se propose de valoriser des territoires et des sites patrimoniaux ayant été de hauts lieux de la Corse paoline. Mais le temps presse. La patience des intempéries et la résistance des vieux murs ne sont pas illimitées.

• Alexandra Sereni

Stellio Leca, bugnaghjolu

# Un spiritu militante

Stallatu dapoi una decina d'anni in Calcatoghju, Stellio Leca hà lasciatu a vita cittadina è un corsu suciale per campà à u ritimu di a natura è fà a scelta d'esse bugnaghjolu. Per esse in accordu cun ellu stessu...



Semu in Calcatoghju, paese chì supraneghja a Cinarca. Insù, parehjji paisoli. Da a cima si scopre una vista maravigliosa. L'oghji si perdenu sin'à Carghjese... Daretu, e muntagne parenu prutegge l'abitanti. Hè quì, ind'una casa compra une vintena d'anni fà da u so babbu, chè Stellio Leca hà sceltu di campà dapoi una decina d'anni. « Era una voglia, spiega l'omu, chi t'hà e so radiche in Rennu, eru in Aiacciu, è sò sempre statu un attore suciale, educatore, à prò di a difesa di i ghjovani. Ma vuliu pruduce chè stu militantissimu avia e so limite. A ghju abandunatu tuttu per cullà à stallà mi qui... »

## Un corsu suciale

À dilla franca, Stellio t'hà un corsu particulare. Natu in Abidjan, hà campatu sin'à i so vinti anni in Parrighji è studiatu à biulugia. Serà titolariu d'una licenza di biu-chimia è d'un master in gestione di l'ambiente.

Vultatu in Corsica cù a so famiglia, principia un corsu d'educatore à u Crij. « A ghju sempre avutu un corsu militante. Ci era a vultà d'aiutà i ghjovani. Cun elli, si travaglia sempre « senza rete »... »

Sempre passiatu di stu misteriu, li manca un qualcusellu. « Eru dillusu di u militantissimu. I problemi persunali piglianu sempre a suprana. Vuliu pruduce, esse in a pratica... »

Semu tandu in u 2012 è Stellio face a scelta d'abandunà tuttu è di principià un'altra vita prufessionale : bugnaghjolu. « Mi convenia ch'aviu un corsu studentinu liatu cù a natura. A ghju passatu un BPREA per esse à u capu d'una struttura agricola. Mi sò stallatu dopu à studii à u liceu di Borgu ma eru, à quaranta anni, à a limita. »

Senza fundariu, u bugnaghjolu principia una vita nova chì, di fattu, li currende. « I primi tempi, a ghju avutu sin' à 125 bugni è facciu a muntagnera in Vicu è Rennu per avè un mele diversu. Ma cù u cambiamentu climaticu, l'affare diventa cumplacatu. Trà a sicchina, e timpeste, u cynips è ancu a xylella, i bugnaghjoli anu pacatu monda. Masimu eiu ch'eru sottu à a struttura « Bio Nature et progrès » cù un cartulare abbastanza precisu. Ma l'impegnu mi piace. Si tratta d'autonomia alimentaria d'autogestione. Di fattu, ci hè sempre u spiritu militante... »

## Mele è bastelle...

Cù una pruduzione d'una tonna è mezu à l'annu chì hè monda calata per via di l'elementi, u bugnaghjolu hè statu custrettu d'avè un'attività diversa. Tandù s'hè messu, à tempu, à e bastelle. « Sempre in bio. Facciu a pasta cù regule precise, pigliu u brocciu, e zucche è l'arbeta ind'è Saveriu è Sylvie Bocognano. L'idea hè di pudè dà una varietà à u travagliu, ch'una sola atticità ùn basta. Spergu di pudè pruduce da quì à pocu i melicumi... »

A scelta di Stellio li permette oghje di campà di a terra. Un sognu zitellinu. « Tuttu u mondu mette in vale, oghje, a vita paisana, ma hè una vita difficiule, semu soli. Sò un pocu pessimu per l'avvene ch'è noi t'avemu persu appena d'umanità... »

U bugnaghjolu, diventatu, oghje, paisanu à u sensu u più nobile pussivule, averà quantunque riesciutu a so scumessa di deci anni fà...

• F.P.

# Des idées cadeaux pour la Fête des Mères

**Déco, beauté, bijoux... Les marques du Sud sont là et vous promettent de combler toutes les mamans.**

## Ghjasippina, des fleurs immortelles

Et pourquoi pas offrir des fleurs éternelles ? Le génie de Ghjasippina, c'est celui de créer des bouquets artificiels enchantés. Une touche de poésie se pose sur chaque bouton, sur chaque pétale, pour des fleurs rêvées. A insérer dans un vase, à accrocher au mur, à porter dans ses cheveux, ou simplement à poser... Mille et une façons de profiter de la beauté des créations. On aime aussi les couronnes personnalisées : au coeur d'un



cercle tressé, des mots sont façonnés à la main, au dessus d'un petit bouquet élégant. A découvrir chez Chonchon, 7 cours Napoléon à Ajaccio, et sur Instagram @ghjasippina.

## San Lisei, bougies à croquer

A Lozzi, entre forêt et maquis, San Lisei crée ses produits cosmétiques dans le plus pur respect de l'environnement. Cueillette à la main, distillation maison... Chaque plante est traitée avec soin pour la création d'huiles, d'eaux, de sérums et de bougies. Lavande, amande, pin laricio, laurier, rose et bien d'autres sont autant de richesses de la nature renfermées dans ces produits d'exception.

On craque pour les bougies parfumées à 23€, composées de vrais morceaux de plantes, insérés dans la cire. On se laisse aussi tenter par les gants démaquillants lavables, ou



encore les huiles essentielles pures, pour changer ses routines beauté durablement. Et pour celles et ceux qui hésitent, les coffrets sont aussi disponibles, à shopper sur [www.san-lisei.com](http://www.san-lisei.com).

## Mes Précieux, haute fantaisie personnalisée

Depuis 2007, Virginie Casalonga façonne des bijoux comme des grigris à garder pour la vie. En plaqué or, l'art de Mes Précieux réside dans la création de pièces fines, parfois



agrémentées de pierres semi précieuses. Pucés d'oreilles, colliers aux pendentifs de mots faits à la main, bagues fines... Pour tous les goûts et pour tous les âges, à porter en solo ou en accumulation. A partir de 20€, l'assurance d'offrir une pièce rare, et si vous le souhaitez, agrémentée d'un « *mamma* », « *o ma* », ou « *maman* » en lettres d'or.

Disponible chez Cusi Sia, 2 rue Stephanopoli à Ajaccio, à L'Adresse 12 cours Paoli à Corte, et aux quatre coins de la Corse.

[www.mes-precieux.com](http://www.mes-precieux.com)

## J'ai Vu la Vierge, madones pop

Cette maison marseillaise propose de redonner des couleurs aux sculptures Saintes. Comme si Notre-Dame de la Garde avait été bombardée de peinture ! « *Bonne Mère* » est le nom de La Vierge à L'Enfant remasterisée, une statuette de 30cm du plus bel effet, disponible



en 16 couleurs, pour 50 €. Eventails sacrés, Ex-Voto chromé, boules à neige spirituelles... On croit en ces objets surréalistes, pour tous les intérieurs.

A retrouver à Ajaccio à la boutique Le Pas Sage, passage Poggiolo.

[www.jaivulavierge.com](http://www.jaivulavierge.com)

• Julie Sansonetti

Catherine Graziani

# Le théâtre ou la fête suspendue !

La pandémie a eu raison de cette fête qu'est le théâtre, pour l'instant !... Malgré les difficultés la Compagnie Alibi, fondatrice de La Fabrique de Théâtre à Bastia, a réussi à reprogrammer 80% de ce qu'elle avait mis à l'affiche pour la saison 2019-2020. Alors, rendez-vous à la rentrée !



C'est en pleine effervescence de présentation de spectacles tout neufs, de cours, d'atelier à diriger que Catherine Graziani, actrice, chargée de formation et de production à la Compagnie Alibi, a appris la fermeture de toutes les salles de théâtre et de cinéma de France, de Navarre et... de Corse. La scène de la rue Notre Dame de Lourdes devait renoncer à ouvrir grand les bras au public. Mesure rédhibitoire. Mais si posséder un lieu pour une troupe représente des contraintes matérielles qu'on imagine aisément, cela a également un avantage suprême : être maître de ses options et décisions artistiques. A oublier donc – momentanément – le hall rouge si convivial de La Fabrique de Théâtre où spectateurs et artistes ont le loisir d'échanger, de discuter autour d'un verre ou de fraises « *Tagadas* ». A mettre donc – entre parenthèses qu'on espère brèves – la boîte noire abritant plateau et gradins qui incite à la découverte, à l'émotion, à la curiosité intellectuelle.

Le 17 mars, Catherine Graziani cesse ses cours dispensés au Groupe Divirsioni, déprogramme les créations prévues, décide – faute de mieux – de se consacrer aux tâches administratives pas trop rigolotes et cependant aussi obligatoires qu'impérieuses. Heureusement la programmation de La Fabrique est pleine de souplesse et échappe à l'étau d'un calendrier rigide. « *Nous avons la chance de pouvoir le modifier, car avec François Bergouin, directeur artistique d'Alibi et de la salle, nous l'avons voulue ainsi. Elle est très malléable* », souligne la comédienne

phare de la compagnie. Néanmoins les spectateurs devront faire l'impasse sur l'ultime spectacle de cet immense homme de théâtre qu'est Peter Brook et sur « *Rebota Rebota y tu Cara Exploita...* », performance sur le thème de la violence à l'encontre des femmes, production « *made in Spain* ».

Par contre, seront visibles à l'automne et au début de l'hiver, la prestation pop électro de Marie Cécile Hanin. Les deux partenariats tissés avec le Centre Una Volta : « *Aux champs d'honneur* » par l'auteur de BD, Guillaume Trouillard qui va associer en « *live* » musique, dessin, danse ; « *IRM* », concert dessiné de Philippe Dupuis et Pierre Bastien. Autres propositions : « *De quoi j'men mêle* » par la Compagnie Funicella, « *A grande guerra* », concert-lecture, « *Antigonick* » d'Anne Carson par le Groupe Divirsioni. Reprise également de la tournée de « *Marie Eternelle Consolation* », pièce créée en octobre dernier par Alibi et interrompue par la pandémie. Faire contre mauvaise fortune, bon cœur, voilà un mot d'ordre qui pourrait être celui de Catherine Graziani tant l'expectative demeure, tant le flou persiste, tant l'incertitude plane, même si ténacité et opiniâtreté sont bien présentes.

• Michèle Acquaviva-Pache

## Antigonick ?

Le mot est la contraction d'Antigone et de Nick... Cette pièce de l'auteure canadienne, Anne Carson, est traduite par Edouard Louis. Elle donne une vision d'un Créon autoritaire, bouffon, grotesque à l'instar de certains dirigeants actuels ! Antigone, elle, offre une figure aussi déchirante que déterminée, aussi révoltée que mélancolique. Musique originale de Lola Bergouin-Graziani. Direction du chœur, Célia Picciocchi.

## Quelles répercussions, sur les comédiens et sur le public, vont avoir les règles de distanciations physiques à respecter ?

Comme comédienne et comme enseignante ces distanciations et le port du masque me semblent impossibles au théâtre. On ne peut effacer les expressions d'un visage. Il y a peut-être de nouvelles formes de jeu à inventer mais pour moi elles seront inapplicables.

## Pourtant dans la Grèce antique le théâtre est né masqué ?

Pour moi, ne pas se toucher au théâtre, rester loin les uns des autres est inenvisageable d'autant que je défends des textes.

## Vous n'avez jamais porté de masque sur scène ?

Lors de ma formation théâtrale j'ai utilisé le masque neutre dont l'un des objectifs est de donner toute sa puissance au corps en supprimant le superflu, le convenu : surenchères, clichés... Mais les masques utilisés maintenant pour des raisons sanitaires emprisonnent le nez et la bouche. Ils ne sont pas faits pour parler et sont de ce fait incompatibles avec ma pratique d'enseignante et de comédienne qui repose sur un travail de textes où articulation, respiration, volume font partie des bases.

## Sur scène le corps est-il l'équivalent du mot ?

Je considère qu'au centre se trouve l'acteur, « l'homme en action » avec son corps, un corps engagé tout entier dans l'ACTE. C'est pourquoi il est nécessaire de libérer le corps de tous ses blocages, d'en rompre les défenses, d'éliminer la peur et la tentation du refuge dans les stéréotypes. L'entraînement de l'acteur s'apparente ainsi à celui du danseur... Le corps c'est ETRE et ça n'a rien à voir avec le rôle ou entrer dans la peau d'un personnage.

## Geste, expressions du visage sont subsidiaires ?

Le phrasé, la voix viennent après le corps... Le corps est le moteur... Le corps c'est le mouvement... Le geste pour le geste ça ne sert à rien. Et puis la vie est un tout ! Le visage est tellement en mouvement lui aussi ! Que va-t-on devenir si on reste masqué ?

*« Je considère qu'au centre se trouve l'acteur, « l'homme en action », avec son corps, un corps engagé tout entier dans l'ACTE. »*

*Catherine Graziani*

## Alors « Bas les masques » ?

Au sens de duperie, tromperie, on peut constater qu'on n'a pas fait une grande découverte ces derniers mois ! Personnellement je dirai : « Haut les cœurs ».

## La culture, le spectacle vivant ont été particulièrement touchés par les dispositions prises pour endiguer la pandémie. Comment réagir pour les maintenir à flot ?

L'essentiel est que tous, compagnies, structures, institutions politiques, acteurs, techniciens restions soudés sinon on sera tous perdants. Il faut travailler ensemble, que les instances soient des relais, que le public



nous soutienne et n'ait pas peur de revenir en salle lorsque que ça sera possible et que les mesures de sécurité seront maximales.

## Sortir du trou la culture, le théâtre. Est-ce réalisable ?

Je veux être optimiste. L'important c'est de faire preuve d'une grande capacité d'adaptabilité et d'être suivi par le public.

## Les institutions vous soutiennent-elles ?

Elles jouent le jeu.

## Beaucoup d'artistes ont fait usage de la toile pendant le confinement. Que peut apporter internet au spectacle vivant ?

Cet usage a pu être positif pour certains créateurs et pour le public. Mais n'est-ce pas voir ce qui se profile ? En tant que diffuseurs de nos œuvres et de celles des autres nous luttons chaque jour pour conquérir de nouveaux publics et ne pas perdre celui que nous avons. TV, plateforme variées, équipement technologiques performants nous font concurrence. Pareil pour les bars en ce qui concerne les jeunes. Dans ces conditions si les spectateurs prennent l'habitude de voir nos dernières créations sur le net, pourquoi se déplaceraient-ils en salles ? N'est-ce pas là nous couper l'herbe sous le pied ?

## Durant la crise du Covid 19 les réseaux sociaux n'ont-ils pas redorer leur blason ?

A mon avis ce sont là des vecteurs à utiliser avec des pincettes. Je m'en sers pour garder le contact avec mes élèves, pour informer les gens de nos activités. Le spectacle vivant doit rester VIVANT.

## Des économies, qui finalement coûtent chères, ont été réalisées sur le dos de la santé, de l'éducation, de la justice, de la culture. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

Les gens se fichent de ce que je peux dire à ce sujet !... Ma réponse est à chercher dans les textes que je propose au public. Notre dernière création – une adaptation d'Antigone » traite de solidarité. Voilà ma réponse.

## Quelles sont vos perceptions de l'avenir ?

Je ressens une vive inquiétude pour les trentenaires qui vont se retrouver sur le carreau et qui seront sans doute une génération sacrifiée... J'ai encore de plus vives inquiétudes pour les jeunes qui ont vingt ans aujourd'hui. Sur ce plan je me sens démunie en n'ayant que des points d'interrogation.

• **Propos recueillis par M.A-P**



**RENAULT**  
La vie, avec passion

INVITATION  
LE  
**MOIS**  
**TRÈS PRIVÉ**

**Jusqu'à 7 000 €**  
d'aide à la reprise sur votre véhicule<sup>(1)</sup>

EN JUIN DANS LE RÉSEAU RENAULT

**PORTES OUVERTES DU 11 AU 15 JUIN<sup>(2)</sup>**



(1) De 1 500 € à 7 000 € ajoutés à la valeur de reprise de votre véhicule roulant. Nous calculons cette valeur sur la base de l'observation en temps réel du marché et des transactions les plus récentes. Rendez-vous en ligne sur notre site [www.cote.renault.fr](http://www.cote.renault.fr) pour effectuer votre estimation de reprise personnalisée. L'estimation ainsi délivrée est ensuite finalisée en concession par un professionnel de l'automobile, en votre présence. Voir conditions générales et détail des offres par modèle sur [www.cote.renault.fr](http://www.cote.renault.fr) et sur notre site [www.cote.renault.fr](http://www.cote.renault.fr). Offres sous condition de reprise, non cumulables et réservées aux particuliers, valables dans le réseau Renault participant sur une sélection de véhicules dans la limite des stocks disponibles, pour l'achat d'un véhicule neuf de la gamme Renault (hors Twizy et véhicules utilitaires), du 01/06/2020 au 30/06/2020 et sous condition d'immatriculation au 30/06/2020. (2) Ouverture exceptionnelle dimanche 14 suivant autorisation.

Renault recommande Castrol

[f](https://www.facebook.com/renault.fr) [i](https://www.instagram.com/renault.fr) [t](https://www.twitter.com/renault.fr) [renault.fr](http://renault.fr)



**SOS**   
**INSECTES**  
**DESINSECTISATION - DERATISATION - DESINFECTION**  
**TRAITEMENT TERMITES - CHARPENTE**



INTERVENTION DANS TOUTE LA CORSE

*«Faites appel à une équipe qualifiée et expérimentée»*



Agréé



Certificat Biocide  
Certificat Phytopharmaceutique

écophyto2018

Mettre en danger, justifier un gain  
moins, c'est mieux



**[www.sosinsectes-corse.com](http://www.sosinsectes-corse.com)**

**04.95.30.48.59**

Fax : 04.95.33.06.99 - Email : [sosinsectes@wanadoo.fr](mailto:sosinsectes@wanadoo.fr)

ZA Petre Turchine - RN 193 - Valrose - 20290 BORGIO | Lot. Panchetta - 20167 SARROLA CARCOPINO

# TOP

• **SABINE GUIRAU.** Après avoir réussi sa formation à Saint-Nazaire, elle vient de prendre le commandement d'un canot de sauvetage et de son équipage de huit marins secouristes. Elle est sans doute la seule femme en France à avoir cette qualification.

• **DIDIER MARIOTTI.** Ce chef caviste (originaire de Calvi) qui exerce aux champagne Veuve Cliquot est considéré comme un des meilleurs de sa catégorie et entend le rester.

• **HATTAN.** Il a été désigné comme le cheval-en-chef de l'élevage corse.

# FLOP

• **JUANA MACARI.** La directrice du centre culturel bastiais Una Volta. Elle ne pourra accueillir le jeune public de ce centre qu'à la rentrée de septembre.

• **COMBATTANTS CLANDESTINS.** Ces jeunes ajacciens s'exercent illégalement dans le sous-sol d'une résidence en attendant que la police mette fin à leurs exercices.

• **LA COUVERTURE INTERNET DU CAP.** Elle ne parvient pas à couvrir convenablement plusieurs zones du Cap Corse. Mettant les nerfs de nombreux téléspectateurs à rude épreuve.

## Carl'Antò I puttachji

### CHANGEMENT D'APPELLATION

La « *Ruche foncière* » semblait défier le temps sur sa petite hauteur en bordure de la RN 198 entre Casamozza et Folelli, pardon, I Fulelli. Ce supermarché de produits naturels

attirait les chalands à toute heure du jour, surtout pendant le week end. A tel point que cette appellation, non contrôlée, en service depuis près d'un siècle était entrée dans la mémoire collective des « *cismuntinchi* ». Mais voilà qu'on est sur le point d'en changer au bénéfice de « *Terra antica* ». Cela semble entrer dans une bonne corsisation des lieux-dits au détriment du français ou de l'italien. Mais combien faudra-t-il de temps pour faire disparaître la « *Ruche foncière* » de la mémoire collective des nordistes ?

### ENCORE UN RECORD DE SINGULARITÉ !

On avait déjà dit que les Corses téléphonaient beaucoup et qu'il y avait 280 000 portables pour 300 000 habitants dans cette île à qui l'on pourrait sans crainte décerner le titre de championne de la téléphonie. Mais ce qu'on ne savait pas et qui a été établi par les services de SFR, dépasse l'entendement. En effet l'opérateur français indiquait récemment que sur les cinq sites de la zone Méditerranée (Languedoc-Roussillon, PACA et Corse) où le trafic était le plus fort quatre étaient des sites corses dont celui de Borgo. Ainsi, la commune d'Anne-Marie Natali téléphone plus, sur le réseau SFR, que Marseille, Nice ou Montpellier ! Incroyable mais pourtant vrai ! Reste à savoir qui à Borgo est secoué par des crises de téléphonite aiguë. Peut-être les pensionnaires de la maison d'arrêt dont on dit que, bravant les interdits, ils utilisent un grand nombre de téléphones cellulaires (sans jeu de mots) ? Ou les gendarmes mobiles (toujours sans jeu de mots) qui disposent d'un cantonnement dans cette localité ? On ne saura sans doute jamais qui détient le record, mais SFR serait de loin l'opérateur mondial n° 1 si tous ses sites pouvaient afficher des trafics aussi spectaculaires. Décidément, la Corse n'a pas fini d'étonner le monde.

## HUMEUR

### HARO SUR LE BALBUZARD !

On ne savait pas que ce rapace pêcheur et son espèce qui hantent la réserve de Scandola étaient condamnés à une mort lente mais sûre à cause des touristes et de leurs bateaux qui évoluent à quelques encablures de leurs nids et que le confrère quotidien qualifie « *d'oiseaux de mauvais augure* ». Que faut-il donc pour sauver les rapaces et leur lignée ? Déclarer la guerre aux touristes ? Semer des pièges sur leurs évolutions ? Ou utiliser contre eux les mousqueteries d'usage dans le pays et mettre dans le même sac le CNRS qui les met en cause. Voilà du travail pour l'Agence du Tourisme qui va certainement jouer de la menace de lourdes amendes pour se débarrasser des intrus qui laissent quand même leur bel argent dans le pays. Sans se soucier du CNRS et de ses volatiles pêcheurs qui ajoutent à la beauté de Scandola et de ses rochers multicolores.

### LISEZ CORSE NOM DE DIEU !

Alors que l'Etat dépense un argent fou pour défendre et promouvoir la « *Lingua Materna* » et assurer son enseignement de la maternelle à l'Université, les publications et les livres écrits dans cette langue sont loin de faire l'unanimité. Ils s'empilent même désespérément dans les librairies malgré les efforts de la Collectivité Territoriale pour venir en aide aux auteurs et aux éditeurs. L'un d'eux ne mâche pas ses mots : « *Il faut avoir un esprit de conquête pour installer la littérature corse dans les écoles bilingues et les bibliothèques mais également en dehors de l'éducation. Pour cela tous les corps intermédiaires doivent jouer un rôle de relais.* » Une solution : interdire la vente des livres en français. Vite, une motion à l'assemblée de Corse pour en finir avec la langue de l'envahisseur.

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Société : .....

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

- 6 mois au prix de 55€ au lieu de 57,20€
- Abonnement 1 an au prix de 100€ au lieu de 114,40€
- Abonnement 2 ans au prix de 180€ au lieu de 228,80€
- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du « Journal de la Corse »
- Règlement par mandat administratif
- Règlement par virement : CCM AJACCIO 10273 07906 00020738840 65  
IBAN FR76 1027 8079 0600 0207 3884 065  
BIC CMCIFR2A
- Je désire une facture

A retourner au : Journal de la Corse / 2, rue Sebastiani / BP 255 – 20180 Ajaccio Cedex 1 / Tél. 04 95 28 79 41 - Fax : 09 70 10 18 63  
Annonces légales : journaldelacorse@orange.fr

# Les raisons d'une grande peur

**Alors que nous la pensions capable d'affronter tous les périls, notre société de consommation a montré son extrême fragilité. Quand on la disait matérialiste, elle s'est effondrée sous le coup d'une immense peur. Pourquoi une épidémie qui, somme toute, n'a guère fait plus de victimes que bien de celles que nous avons déjà rencontrées, a pu ainsi ébranler un édifice patiemment construit depuis près de cinq siècles ?**

## Un système de communication trop efficace

Imaginons un corps dont les transmissions neuronales fonctionnent au ralenti. Vous perdez votre main mais cela ne vous provoque aucune douleur et par conséquent une crainte minime. Vous garrottez le membre abîmé et vous continuez d'avancer. Puis imaginons que la communication nerveuse soit immédiate et hypersensible. La douleur devient immédiatement invalidante et provoque un sentiment de panique. Votre cerveau imagine les inconvénients désastreux de cette blessure. Il surréagit. Il tente de concevoir la somme des futurs possibles. Du coup, il s'immobilise. C'est ce que nous avons vécu avec cette pandémie. Savoir soudain que nous ne nous connaissions rien de cette maladie



potentiellement mortelle, la soudaineté du phénomène, la panique des gouvernements a provoqué une sidération des populations, un arrêt de la consommation c'est-à-dire le tarissement de la raison d'être du capitalisme depuis sa naissance au Moyen Âge. Le coronavirus est un de ces événements inédits qui a fait mentir tous les prévisionnistes.

Nous savions que l'économie n'était bien souvent qu'une pseudoscience sujette à d'interminables controverses. Et voilà que la médecine, ce saint des saints qui a remplacé la religion dans la tête des Occidentaux, montre à son tour ses limites. Elle dévoile les portes d'une mort massive qu'on cachait jusqu'alors dans les EHPAD.

## Le risque et l'incertitude

Serait-ce que notre société craindrait les risques inhérents à toute forme de vie ? Certainement pas. Chaque décision prend en compte le risque dans quelque domaine que ce soit sans pour autant ralentir les processus en cours. La grippe saisonnière tue chaque année en France 10 000 personnes sans provoquer de panique. Pourtant moins de 10 % des Français se font vacciner. Mais les hommes ont en horreur les incertitudes. Frank Knight, un économiste américain, définissait il y a un siècle la différence entre le risque et l'incertitude. Le risque est un futur dont la distribution d'états possibles est connue. S'appuyant sur les statistiques, il prenait l'exemple de trois boules vertes et deux boules rouges placées dans une urne. On sait qu'on a 60 % de chances de tirer une boule verte. Le risque peut donc être défini comme des événements connus répétés à l'identique à partir desquels on peut élaborer des stratégies d'anticipation. L'incertitude correspond en revanche à un futur dont la distribution d'états est non seulement inconnue, mais impossible à connaître. Nous ne savons pas combien l'urne contient de boules, voir si elle en contient, pas plus que le nombre par couleur. L'incertitude tient donc à la nature inédite du phénomène auquel on est confronté. C'est le cas d'une guerre ou des effets sur la société d'une nouvelle technologie. La grippe est un

risque sensément connu. Le coronavirus porte en lui une infinité d'incertitudes parce qu'il était inconnu et que son surgissement est inédit. On ne sait pas si son bilan sera celui d'une grosse grippe ou celui de la grippe espagnole de 1918.

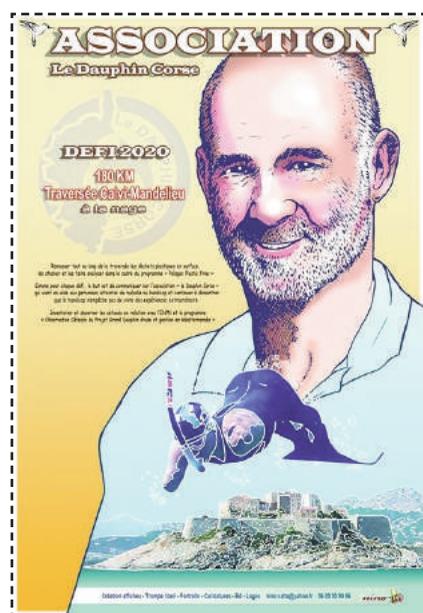
## Les indécisions des décideurs

Il faut, en pareil cas qui ramène l'homme à la possibilité de sa propre mort, rassurer. C'est le premier pas pour lutter contre l'incertitude. Connaissant le mode de diffusion du virus, les remèdes sont d'abord primaires (gestes barrières, masques). Or les décideurs politiques et médicaux ont dès le début trébuché sur cette première marche en affirmant que les masques n'avaient aucune utilité. Du coup, chacun a été libre de fantasmer d'autant que les nouvelles énoncées tous les soirs d'une voix lugubre par le professeur Salomon ramenaient à l'idée de la mort, au son du glas. Beaucoup de gouvernements ont pris la décision d'agir de manière autoritaire de peur d'être accusés plus tard d'avoir minimisé la pandémie et pour obliger les citoyens à obéir sans rechigner. Mais cela a eu un coût à la fois direct (mobilisation des personnels médicaux et achats de matériels) et indirect (ralentissement de l'économie, chômage partiel payé par l'état puis augmentation des salaires) peut-être sans commune mesure avec le risque encouru. Des analyses plus fines permettront de savoir si les moyens employés étaient ajustés à une menace sanitaire réelle. Cela sera essentiel pour ne pas avoir à supporter de nouvelles fois les conséquences de catastrophes économiques qui passeraient du statut d'incertitudes à celui de risques.

## Nage avec palmes

# Le défi de Thierry Corbalan, reporté à septembre

En raison de la pandémie et de la crise sanitaire qui lui est liée, le « *Dauphin corse* » n' a eu d'autres choix que de reporter son défi.



Ce nouveau défi constituera d'ailleurs son dernier et comme il le dit lui-même « *il bouclera ainsi la boucle* ». Amputé des deux membres supérieurs suite à une électrisation en 1988, Thierry Corbalan n'a eu de cesse depuis de relever des défis, un peu partout dans le monde, depuis cette terrible date mais aussi de partager son expérience à travers des conférences sur le dépassement de soi. Des dizaines de défis en gage avec palme(s) relevées et réussies comme le tour de la Corse, les traversées des Bouches de Bonifacio, traversées entre Elbe ou Monte Cristo et Bastia, tour du lac Lemman, du lac du Bourget, défi polaire dans une eau à -1,6°... Sans compter aussi les nombreux titres de champion de France. Cet ultime défi consistera en la traversée à la nage Calvi/ Mandelieu la Napoule, près de Cannes. « *Mandelieu est le*

*lieu de mon accident, une traversée donc symbolique pour moi* ».

Un entraînement limité durant le confinement. Cette traversée à la palme représente 180 km. « *Je mise sur 5 ou 6 jours pour la réaliser à raison de 12h de nage par jour. Elle devait se faire en juin, mais pour des raisons que l'on sait, j'ai du la reporter à septembre, probablement le 15, si bien sûr les conditions météorologiques le permettent* ». Un défi qui, on s'en doute, réclame un entraînement au quotidien, mais contrarié depuis 2 mois par le confinement. « *Pendant le confinement, j'ai continué le sport sous forme de renforcement musculaire, de vélo d'appartement et de gainage. Pas de natation par contre puisque les piscines étaient fermées et les accès aux plages interdits. Avec la réouverture de celles-ci j'ai pu reprendre mes activités nautiques et je m'entraîne désormais tous les jours en mer. Je pense qu'il me faudra une petite quinzaine de jours pour retrouver le rythme. Pour le reste l'équipe qui m'entoure est enthousiaste et opérationnelle* ». Cette équipe, soudée autour de Thierry, sera constituée de 7 personnes, dont un kinésithérapeute, sur un catamaran, « *La petite sirène* ». L'assistance comprendra aussi un kayak et des paddles. Une dizaine de personnes donc en tout pour suivre le « *dauphin* ». La goélette « *Grande Zot* » sera également du voyage et assurera une mission de sécurité et de sensibilisation sur la pollution de la mer en Méditerranée. Enfin, pour boucler son budget, 15 000 Thierry a ouvert une cagnotte sur <https://www.leetchi.com/c/le-dauphin-corse>.

Ce serait bien de l'aider à boucler son parcours.

• Ph.J.

## Pétanque: A Bucciata Bastiaccia dans l'expectative



Si sportivement l'édition 2020 de ce grand rendez-vous bouliste international pourrait bien avoir lieu, financièrement les organisateurs n'ont pas encore bouclé le budget. En effet, si des partenaires privés sont prêts à rejoindre « *La boule du Prado* » qui organise l'évènement, les partenaires institutionnels comme la CdC, la Communauté d'Agglomération de Bastia et la ville de Bastia, d'accords sur le principe, eux n'ont toujours pas communiqué le montant des subventions allouées. La manifestation approche pourtant à grand pas, prévue du 19 au 23 août sur la place St Nicolas. Si le concours de boules venait à être annulé ce serait encore un mauvais coup porté aux restaurants et bars de la ville, déjà bien mis à mal par le virus. Du côté sportif, les frères Lamperti ont d'ores et déjà obtenu les accords de participation de cadors: les Rocher, Lacroix, Boursicaud, Hureau, Lamour, Bonetto, Hachadourian, Puccinelli, Montoro, Mallet, Cano, Philipson, Molinas et bien d'autres encore... Du côté des sélections nationales, ont d'ores et déjà aussi donné leur accord, la France, le Portugal, la Suisse, l'Allemagne et Monaco... Quant à la Fédération Française de Pétanque, elle doit préciser ces jours ci les mesures d'hygiène à mettre en place sur les terrains. Jusqu'au 31 juillet, les parties professionnelles ont été annulées et seule la pétanque de loisir peut se pratiquer, avec des consignes strictes : pas plus de 10 personnes rassemblées pour jouer.

# L'ACA en D2 !

**En tête de la R1 à l'heure où les championnats ont été arrêtés l'ACA Futsal est donc sacré champion et accède ainsi en deuxième division. Pour une nouvelle aventure. Une performance compte tenu du parcours quasi sans faute (10 victoires et un nul) des « *bianc'è rossu* » depuis le début de la saison...**



L'ACA on le sait, paye un lourd tribut avec l'arrêt des compétitions le 16 mars dernier et le refus, de la LFP d'autoriser les play-off. Au-delà de cette énorme déception et d'un légitime sentiment d'injustice, une satisfaction, et non des moindres, l'accession, trois ans après sa création, de la section Futsal en deuxième division. Depuis le 16 mars et l'arrêt de toutes les compétitions, l'équipe dirigée par Michaël Torre et au sein de laquelle on retrouve l'emblématique chef de file de

l'Orsi Ribelli Pierre Nicolas Beretti, pointait en première place du championnat avec un parcours exceptionnel (10 victoires, un nul, meilleure attaque et meilleure défense de la poule). Une perf d'autant plus grande que, suite à des incidents survenus face à Bastia, l'ACA avait été relégué en R2 il y a à peine deux ans.

## Développer la pratique

« L'équipe a su progresser, précise Michaël Torre, bien connu dans le milieu du futsal

*ajaccien pour en avoir été l'un des principaux instigateurs il y a déjà près d'une quinzaine d'années, elle a accusé le coup de cette sanction et s'est remise au travail. L'ambiance est excellente et le groupe travaille très bien. Il restait cinq journées à l'heure de l'arrêt des compétitions et nous étions en tête invaincus, avec trois points d'avance sur l'AM Ajaccio. C'est une belle récompense... »*

Premier club professionnel avec Valenciennes, à disposer d'une section futsal, l'ACA marque un grand coup dans la perspective de son développement futur. Michaël Torre, lui, a de suite adhéré au projet lorsque les dirigeants acéistes ont fait appel à lui en septembre 2017. « Nous avons rapproché le club avec l'Alata Futsal que je dirigeais déjà. Cela permet de disposer, aujourd'hui, d'installations professionnelles et de développer cette pratique dans le Grand Ajaccio et pourquoi pas, à terme, sur toute la Corse... De nombreux jeunes qui ont peu de temps de jeu à onze ont l'occasion de jouer. Le travail porte déjà ses fruits. Pour preuve, l'équipe réserve, engagée en R2, est également en tête de sa poule. C'est bon signe pour l'avenir. »

Aux commandes sportives du club, Anthony De Bartolo ancien joueur de Bastia Agglo (D1) venu apporter toute son expérience. Après avoir échoué d'un rien en barrage d'accession en D2 (2015), le Futsal Club d'Alata, devenu ensuite le Futsal du Pays Ajaccien, s'est rapproché de l'ACA et touche, cette année, au graal. Derrière Bastia Agglo (D1) et Furiani (D2), l'ACA Futsal est le troisième club à évoluer au niveau national. « Pour notre première année, l'objectif sera de nous maintenir dans une compétition particulièrement relevée... Nous avons franchi une étape, il conviendra de pérenniser le club à ce niveau avant de viser plus haut... » Une nouvelle aventure débute dès septembre, pour l'ACA Futsal. L'occasion de continuer à brandir, haut, l'étendard « *biancu è rossu* »...

• Ph.P.

[www.journaldelacorse.corsica](http://www.journaldelacorse.corsica)



# Gamme ECO-G Dacia

## Nouvelles motorisations Essence compatibles GPL **sans surcoût<sup>(1)</sup>**

ÉCONOMIE

**Comme 200 000 Français,<sup>(2)</sup>  
payez votre carburant  
30 % moins cher<sup>(3)</sup> p.6**



Dacia Sandero et Dacia Duster ECO-G



**MOBILISÉS POUR VOUS**  
Dacia respecte les mesures sanitaires

**À découvrir en ce moment chez Dacia ou sur [dacia.fr](http://dacia.fr)**

**3 ans** Garantie  
ou **100 000 km<sup>(4)</sup>**  
Au premier des deux termes atteint

(1) À niveau de version/motorisation équivalentes. (2) Source 3A 15/11/2019 - 215970 véhicules particuliers VN/VO GPL immatriculés depuis le 01/01/2005. (3) <https://www.carburants.org/>; écart de prix moyen au litre entre le GPL et le SP95 au 30/04/2020. Gamme Dacia Sandero : consommations mixtes min/max (l/100 km) (procédure WLTP) : 4,4/7,1. Émissions CO<sub>2</sub> min/max (g/km) (procédure WLTP) : 115/141. Gamme Dacia Duster : consommations mixtes min/max (l/100 km) (procédure WLTP) : 4,8/8,2. Émissions CO<sub>2</sub> min/max (g/km) (procédure WLTP) : 127/169. (4) Au 1<sup>er</sup> des deux termes atteint.

Le no  
bicarb  
ECO-  
ouver  
(tarif  
Dust  
Loga  
ci-de  
cons  
ce n

Les  
non  
prix  
vers  
Le  
ine  
ave  
éq  
pa  
gr  
dé  
bé  
éc



MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COVID-19



Le virus circule toujours. Certaines personnes ont plus de risques de développer une forme grave de la maladie. 9 personnes sur 10 qui décèdent de la Covid 19 ont plus de 65 ans. Il est recommandé de limiter ses contacts au maximum. Si des proches vous rendent visite, portez un masque et respectez scrupuleusement les distances de sécurité. Ensemble, restons prudents pour sauver des vies.

**Besoin d'aide ?**



[gouvernement.fr/info-coronavirus](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)



[0 800 130 000](tel:0800130000) (appel gratuit)